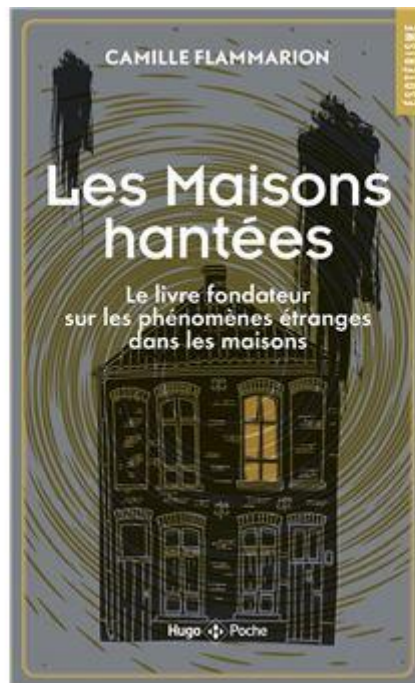


LES PHENOMENES DE « HANTISES »



Dans un livre ("*L'hôte inconnu dans le crime sans cause*") publié dans les années 1970, le commandant Emile Tizané avait fait une distinction entre les phénomènes de « *hantises* » et ceux de « *poltergeist* », qualifiant les premiers de « *grandes hantises* » (avec l'apparition de manifestations fantomatiques) et les seconds de « *petites hantises* ». Cette distinction s'avère cependant arbitraire, d'autant plus que l'on note l'existence de cas mixtes, certains cas dits de « *poltergeist* » incluant aussi des apparitions de type « fantomatique ». On fait cependant une distinction entre les phénomènes de « *hantise* » et ceux de type « *poltergeist* », les seconds étant centrés sur une personne dans l'environnement de laquelle se produisent des phénomènes physiques (déplacements d'objets, coups frappés, etc.). Voyez à ce propos, dans la même rubrique, mon texte : « *Les phénomènes de poltergeist* ».

Dans le présent texte, je développe les phénomènes dits de « *hantise* », ceux-ci étant caractérisés par des apparitions d'entités et des sensations de « *présences* », avec aussi, dans

certains cas, d'autres types de phénomènes, y compris physiques. Il est à vrai dire souvent difficile de faire la distinction entre les deux types de phénomènes (« *hantises* » et « *poltergeist* »), souvent « mixtes », mais cela n'a pas une grande importance.

En France, dans les années 2000 et jusqu'à maintenant, de nombreux cas intéressants de « maisons hantées » ont été évoqués sur plusieurs chaînes télévisées : d'abord sur TF1 (dans « *La soirée de l'étrange* » et « *Les 30 histoires mystérieuses* »), TMC (émission « *Zone paranormale* ») et la chaîne Numéro 23 (« *Phénomène paranormal* »), puis sur C8, CStar et RMC Story, avec notamment des témoignages relatifs à de nombreux cas américains. Je me borne ici à revenir sur d'anciens cas disponibles dans la littérature spécialisée, auxquels j'ai ajouté quelques cas plus récents. J'évoquerai ensuite les hypothèses explicatives avant de présenter quelques cas de photographies de « fantômes » et de mentionner quelques livres et documentaires télévisés.

I. Quelques cas de « hantises » :

1) Le cas de Cheltenham :

En 1882, Rosina Despard (pseudonyme : Morton), une étudiante en médecine, fit le compte rendu d'un cas d'apparition à Cheltenham (Angleterre).

Elle vit la forme d'une dame de haute taille, habillée de noir, se tenant en haut de l'escalier et descendant les marches. Durant sept ans, six personnes, en plus de Mademoiselle Morton, virent le « spectre », lequel ressemblait à une personne ayant auparavant occupé la maison. Des bruits furent entendus (bruits de pas à l'étage, coups contre la porte des chambres...). Le chat ne parut pas être conscient de la présence, mais deux chiens, par contre, manifestèrent un comportement trahissant la peur... Au total, une vingtaine de personnes virent ou entendirent l'apparition. Certains de ces témoins n'étaient pas au courant du phénomène avant leur première rencontre. Les tentatives pour toucher ou photographier l'apparition furent un échec. Après 1889, les Despard ne revirent jamais l'apparition.

En 1944, un notaire, George Gooding, écrivit à la S. P. R. pour indiquer qu'il était l'un des jeunes garçons qui avaient vu la grande silhouette noire en jouant avec le frère de Rosina. Il vit la grande femme en noir en plein soleil dans le jardin et dans le salon.

Les recherches effectuées par la famille Despard suggérèrent que la femme en noir aurait pu être Madame Swinhoe, seconde épouse du premier occupant de la maison...

Andrew MacKenzie relate l'expérience vécue par Rachel Briggs (pseudonyme), dans un appartement à Cheltenham, dans les années 1950. En 1970, toujours à Cheltenham, Madame Doreen Jackson, qui prenait une leçon de conduite, dut freiner et rétrograder lorsqu'une grande femme vêtue de noir, une main levée à la hauteur du visage, s'élança sur la route une vingtaine de mètres devant la voiture. En outre, une femme ressemblant au fantôme d'Imogen Swinhoe a été vue en 1958 et en 1961 dans un immeuble.

Pendant l'automne 1969, un prêtre eut la sensation que des doigts grattaient l'édredon derrière sa nuque. La chambre lui sembla glacée, et les draps et couvertures glissèrent lentement jusqu'au pied du lit. Une forme grise apparut près de la porte, passant au-dessus de la tête du prêtre et traversant le mur.

En 1952, un édredon coiffa la tête d'une infirmière à plusieurs reprises. Elle venait d'être réveillée par le claquement des draps au fond de son lit.

Dans les années 1970, un chauffeur de taxi et sa femme ont constaté, semble-t-il, divers phénomènes de type « *poltergeist* » dans la chambre qui avait été autrefois celle de Mademoiselle Despard : déplacement d'une étagère, disparition d'objets et de vêtements

(ceux-ci réapparaissant parfois en des endroits étranges), gravures s'arrachant du mur et volant à travers la pièce, allumage et extinction incontrôlables des lampes et chauffages de l'aquarium, sensation de présence sur le lit empêchant la femme du chauffeur de se relever. Un soir, le chauffeur de taxi croisa une femme, âgée de 35 ou 40 ans, qui glissait plutôt qu'elle ne marchait.

En juillet 1985, un musicien sexagénaire et une amie virent une femme dont le visage était caché par la main gauche et qui portait une longue robe noire ou sombre, dans le style des années 1880, avec une crinoline. Elle se retourna, semblant les fixer du regard... Le 29 août 1985, le musicien revit l'entité, laquelle traversa la route à une dizaine de mètres devant lui. Elle portait une robe très longue, sombre ou noire, avec, sur la tête, une sorte de chapeau de l'époque, assez plat, avec une petite voilette.

Toujours à Cheltenham, un artisan entendit, en 1975, des pas légers dans l'escalier, deux coups frappés à la porte, et un bruit de pas sur les journaux couvrant le sol derrière lui. En mars 1977, il entendit un grand bruit. Un autre jour, le même bruit fut perçu par lui et par son épouse... Aucune cause naturelle ne put être découverte. Quelques années auparavant, sa fille s'était réveillée en entendant tomber du mur un poster. La porte de l'armoire était en train de s'ouvrir. La fille avait entendu, la nuit, des planches craquer dans la cuisine, au deuxième étage et dans la salle de bains, mais il n'y avait pourtant personne dans les lieux.

En 1984, un médecin entendit des pas montant l'escalier dans un immeuble vide. Durant l'été 1979, une employée avait aussi entendu des pas dans l'immeuble vide. (1)

2) Un château hanté en Allemagne :

Le château de Wildenstein, en Allemagne, passe pour être « hanté ». En 1850, un homme travaillant au château entendit une nuit des bruits de pas précipités et vit la silhouette d'un homme tirant une chaîne derrière lui. La femme d'un policier vit la silhouette sombre d'une femme et entendit un son ressemblant à celui du froissement d'une robe de soie traînant sur le plancher.

En février 1955, le baron Maximilian vit un homme de petite taille dont la barbe était illuminée par une petite flamme bleue. La baronne perçut aussi ce qu'il est convenu d'appeler un lutin : un petit homme de 60 centimètres de haut, affublé d'un bonnet pointu et d'une veste jaune, qui fit un saut périlleux et gambada entre un sofa et une bibliothèque. Elle remarqua que la garniture du sofa ondulait légèrement comme s'il y avait eu un courant d'air.

Un « petit nain » fut aussi perçu par un enfant, et, le premier mars 1953, la baronne vit un garçon en costume de marin qui la regarda et qui disparut subitement. Ce garçon fut identifié à Adolf Hermann Erwin (1884-1890), mort de diphtérie au château.

Parmi les autres manifestations répertoriées, citons celles-ci :

En 1945, un officier américain de l'armée d'occupation vit une jeune femme vêtue de blanc, alors qu'il prenait un bain. Il voulut la chasser, mais sa main passa à travers le corps de la jeune femme dont les contours se dissipèrent pour ensuite disparaître.

Des sanglots d'enfant furent perçus alors qu'il n'y avait pas d'enfant au château.

Le baron et son épouse eurent maintes fois le sentiment d'être étranglés dans leur lit. Une nuit, l'oreiller fut retiré de sous la tête de la baronne.

Le 17 février 1955, la baronne vit un verre se soulever d'un centimètre au moins au-dessus de la table.

Les animaux domestiques donnaient souvent des signes de peur. La baronne remarqua plusieurs fois que les yeux de son terrier suivaient quelque chose d'invisible. Une nuit, en 1952, le chien, terrifié, tenta de se cacher dans le lit de sa maîtresse. Vers 1 heure du matin, «

il fixa un point dans l'espace, suivant des yeux les mouvements d'un être invisible pour la baronne ». Elle entendit près du lit un rire bref et mélancolique.

En novembre 1953, alors que le baron était couché, les lumières s'éteignirent et il eut l'impression que deux moines entraient dans sa chambre pour en ressortir ensuite par une autre porte...

De la musique fut entendue à plusieurs reprises (en 1953, le 18 février 1955, etc.).

Ce cas, rapporté par Andrew MacKenzie, a été étudié par Hans Bender. (2)

3) Un cas en Nouvelle-Angleterre :

Ce cas fut étudié par William Roll et Steven Tringale. Les apparitions avaient cependant cessé environ un mois avant l'arrivée de ces enquêteurs.

En mai 1979, une voix de petite fille qui pleurait fut entendue. Elle appelait sa mère, disant s'appeler Serena. Une enfant portant ce prénom était décédée en 1923 dans la maison, à l'âge de 5 ans. A partir du 9 mars 1981, un garçon de 8 ou 9 ans fut aperçu à diverses reprises. Ce garçon était manifestement un enfant mort dans un accident devant la maison, près de 50 ans plus tôt, le garçonnet étant alors âgé de 8 ans. Trois fois sur six, l'audition de la voix de la petite fille correspondit à un décès ou à une maladie grave survenus peu de temps après dans la famille...

Parmi les autres manifestations, on peut mentionner :

1. Des déplacements du téléphone, l'ouverture et la fermeture de la porte du placard de la chambre (qui claqua une vingtaine de fois), un paquet de spaghettis arraché des mains, l'ouverture de la porte coulissante de la douche, la chute des flacons de parfum, le glissement d'une boîte à bijoux...

2. Un bruit de course dans l'escalier, comme un galop d'enfants.

3. La vision d'un esprit, noir et grotesque, couvert d'une cape, courbé et bossu, aux pieds énormes. La silhouette noire parla, avec des propos à connotations sexuelles. Sa voix était rauque, caverneuse.

Il y eut aussi des attaques physiques. Les blessures de « Madame Berini » (pseudonyme) étaient relatives au choc à la tête de la porte du congélateur qui s'était brusquement ouverte, à la chute - sur le dos - d'une plante, à l'escalier escamotable du grenier qui s'était refermé sur elle. Le mari fut frappé par une théière et par un plat en céramique. Madame Berini fut l'objet d'attaques directes par des agents invisibles : sa main gauche fut tirée de force derrière elle, de telle sorte que son épaule « craqua ». Sa tête se tordit vers la droite, elle étouffa et devint bleue. Elle fut déplacée du lit jusqu'au milieu de la pièce où elle fut lâchée sur le sol. Elle trouva des traces de doigts sur ses jambes et ses bras. Elle fut traînée à trois autres reprises hors du lit, dont deux fois par « l'esprit noir ». Une fois, elle eut l'impression de brûler et elle eut des griffures profondes sur la poitrine, ainsi qu'une croix inversée sur le dos et la nuque. Ces marques saignaient. Elle fut griffée à deux autres occasions. La sœur du mari fut aussi griffée à la joue.

Une autre fois, les murs résonnèrent de coups et le lit se souleva du sol. La porte se ferma en claquant puis s'ouvrit. Madame Berini fut étranglée et griffée, le téléphone vola à travers la pièce, et le chien, un jeune doberman, sauta sur l'« esprit noir » qui lâcha prise ! Lorsque le mari entra dans la chambre, il vit, dit-il, le lit suspendu à 60 centimètres du sol... Bien d'autres effets physiques furent mentionnés : lumières s'allumant et s'éteignant, vaisselle et

statuettes déplacées ou brisées, meubles lourds déplacés, etc. Ce qui se répéta le plus souvent, ce furent l'ouverture et la fermeture violentes de l'échelle escamotable menant au grenier.

Un garçon de 15 ans avait vu une bougie se déplacer au-dessus d'une chaise et frapper la télévision. Il vit à plusieurs reprises des cadres tomber dans l'escalier. Une voisine vit une lampe tomber sur le plancher du salon. Mademoiselle Berini vit un rouleau de papier hygiénique se dérouler seul et un grand peigne planté sur une brosse à cheveux s'élever puis tomber. La bibliothèque avait descendu la moitié de l'escalier. La joue gauche de Mademoiselle Berini fut griffée « en demi-lune ». La marque resta environ un mois.

Un prêtre catholique exorcisa la maison. La famille emménagea de nouveau et aucun autre incident ne survint.

Le lit en fer et en cuivre, qui fut le lieu de presque toutes les attaques physiques, avait appartenu à la grand-mère. Madame Berini connaissait les dispositions de cette dernière à son égard, la grand-mère l'ayant rendue responsable de l'attaque cardiaque qui avait été fatale à l'un de ses fils et ayant fait le serment d'« avoir sa peau ». Elle était décédée en novembre 1979. L'entité infernale noire aurait pu être une entité de synthèse manifestant certains traits de la grand-mère.

L'aspect le plus inhabituel de ce cas est relatif au fait que les trois apparitions ont parlé : Serena, Giorgio et l'entité noire. (Louisa Rhine avait remarqué que les apparitions étaient presque toujours muettes.) Un autre élément original concerne la durée des apparitions de Giorgio, cette entité en blanc étant restée, paraît-il, « environ deux heures de façon intermittente, venant et repartant ».

Selon le chercheur *psi* William Roll, l'implication d'objets religieux, y compris la destruction et la profanation des crucifix, « peut avoir un rapport avec le conflit intérieur de Rose Berini à la suite de sa conversion au catholicisme ». Le thème religieux « revient avec le crucifix à l'envers imprimé dans son dos, les blasphèmes proférés par l'esprit noir et les attaques physiques qu'il semble avoir provoquées ». (3)

4) Une « hantise » dans un avion :

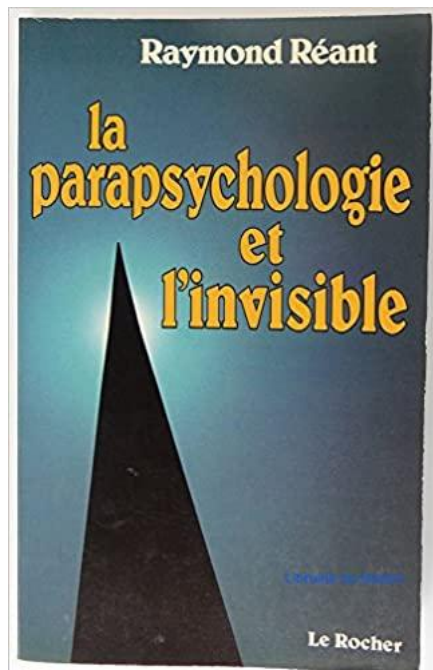
En décembre 1972, un « *TriStar* » (vol 401) des *Eastern Airlines* s'écrasa dans un marécage de Floride, faisant 101 morts.

Les « fantômes » du pilote Bob Loft et de son chef mécanicien Don Repo ont été vus plus de vingt fois par des membres des équipages d'autres « *TriStar* » des *Eastern Airlines*, qui avaient été équipés d'éléments sauvés de l'avion fracassé. Certains témoins reconnaissent Loft et Repo sur des photos.

Ce cas fut étudié par John G. Fuller. (4)

5) Le cas « Lucie » :

C'est dans la nuit du 8 au 9 août 1984 que le « fantôme » de Lucie fut photographié au château de Veauce. Le *sujet psi* Raymond Réant (décédé en 1997), une équipe de télévision et le journaliste Jean-Yves Casgha (qui présentait alors, sur France-Inter, « *Le boulevard de l'étrange* ») étaient présents.



Vers minuit, relate Raymond Réant, apparut une boule lumineuse, de faible intensité, d'environ dix centimètres de diamètre, qui avança doucement. Deux autres boules apparurent, les trois boules étant disposées en triangle et glissant lentement vers la gauche. Il y eut alors une succession de halos lumineux. Raymond Réant prit plusieurs photos. La forme fantomatique avait pris de l'ampleur et des points lumineux circulaient autour.

Jean-Michel Cauquy et Marc Amblard entendirent dans leur casque une fréquence insupportable qui a pu être enregistrée et qui a été prise par un micro situé au-dessus du phénomène. L'analyse effectuée a montré que le son obtenu était comparable à celui d'un micro exposé à un taux d'humidité très élevé, du type jet de vapeur brûlante. Le micro aurait dû tomber en panne, ce qui n'a pas été le cas.

Selon la chronique du Bourbonnais, Lucie était la fille d'un noble désargenté. La baronne de Veauce l'avait enfermée dans la prison de la tour dite « *Mal Coiffée* » où elle mourut. Selon une version, elle aurait été poignardée par la châtelaine.

Durant la nuit de l'apparition, des pleurs et lamentations ont été entendus, et Ephraïm Tagori de la Tour, propriétaire du château, a précisé que, cette nuit-là, les pleurs et les lamentations ont été plus intenses que d'habitude.

Une étude psychométrique sur un éclat de bois prélevé dans la salle des tortures, faite avec des élèves de Raymond Réant, a révélé des scènes de pendus, de violence, de tortures... Ils ignoraient la provenance de l'objet. Signalons que la psychométrie désigne, en parapsychologie, la connaissance extrasensorielle par l'intermédiaire d'un objet (celui-ci gardant une « mémoire »).

Une deuxième visite du château eut lieu en août 1985. Une équipe de scientifiques était présente, mais Lucie ne se manifesta pas. Quelques jours après, le 17 août, sept personnes - Raymond Réant compris - virent apparaître et disparaître le phénomène suivant, ainsi décrit par Raymond Réant : quelques points lumineux, une sorte de fluorescence verte, des taches brunes aux contours vagues et indécis semblant se mouvoir dans le halo lumineux, et l'apparition d'une jeune femme paraissant nue sous une robe de voile blanc, qui « *se contorsionna pendant quelques instants, donnant l'impression d'être victime d'une scène de torture* ». Durant le phénomène, le magnétophone de Raymond Réant ne put fonctionner. Si

sept personnes, bien placées, purent voir le phénomène, d'autres visiteurs, mal placés, ne virent rien et crièrent à la fumisterie. Lorsque Raymond Réant voulut réécouter les témoignages enregistrés, il ne put le faire : rien n'était enregistré. Un technicien constata que les fils situés au niveau de la tête du microphone avaient fondu. (5)

6) Un moine fantomatique :

Tyrrell a signalé un cas où un sujet est parvenu à toucher un « fantôme ». Il s'agit du cas de deux dames ayant séjourné dans une famille allemande, à Kassel. Elles dormaient dans une chambre qui avait la réputation d'être « hantée » par un chevalier. Elles virent une apparition et l'une d'elles saisit celle-ci. Elle eut alors l'impression d'attraper quelque chose de doux, comme une étoffe molle et légère. Cela a semblé être aspiré loin d'elle, « *comme mû par une puissance invisible* ». (6)

C'est ici qu'il faut évoquer le cas de Madame V., lequel a eu pour théâtre une grande maison du dix-septième siècle, « *Le Prieuré* ». Robert Tocquet, qui a rapporté le cas, laissait l'entière responsabilité à Madame V. pour ses propos. Voici un résumé de l'affaire :

C'est le 10 juillet 1955 que, pour la première fois, Madame V. vit se glisser dans sa chambre une ombre floue, formée de brouillard opaque, derrière laquelle il semblait y avoir une lumière. Cette forme humaine portait une longue robe et une pèlerine, et avait la tête recouverte d'un capuchon. Cette forme venait parfois prier devant la cheminée de la chambre du Prieur. Un soir, Madame V. entendit le moine pleurer, lequel cogna par trois fois le front contre la terre. Le moine dit à Madame V. qu'il priait depuis des siècles et qu'il ne prierait jamais assez pour effacer ses péchés, pour faire oublier les souffrances dont il était responsable et les crimes qu'il a laissé commettre au nom de Dieu et de la religion. Le moine fit notamment référence à l'existence d'une statue de Notre-Dame-au-Flambeau, décapitée et mutilée. Il demanda à Madame V. de la trouver et de la mettre à sa place dans la niche de l'oratoire.

Les deux chiens refusèrent d'entrer dans la chambre et se sauvèrent en aboyant... Des bruits fréquents et violents se firent entendre. Madame V. vit une autre forme qui lui parla aussi, lui disant de s'en aller, cette maison ayant été soustraite aux religieux qui l'habitaient. Cette seconde forme ressemblait à un évêque, Madame V. ayant perçu une mitre et une chasuble.

L'un des fils de Madame V. vit aussi le fantôme qui traversait le hall. Un jeune homme, venu se reposer au Prieuré, vit aussi la forme fantomatique. Le 28 octobre 1956, le fils de Madame V. put prendre une photo du fantôme.

Le 26 octobre 1959, Madame V. vit ce dernier qui ressemblait à une épaisse vapeur gris clair. Les chiens se mirent à hurler en reculant. Le fils put photographier l'apparition. Les photos obtenues étaient beaucoup moins floues que la photo du 28 octobre 1956 qui ne montre qu'une sorte de traînée grisâtre à peine visible.

Quelques semaines après, lors d'une nouvelle apparition du moine, Madame V. plongea ses mains à l'horizontale au travers de la forme à la hauteur de la ceinture. Elle ressentit un très violent choc au même endroit de son corps, et un froid glacial l'envahit, cependant que la forme se désagrégeait devant elle. Ses mains se mirent à enfler et à brûler intensément comme s'il se fût agi de brûlures de froid. Elle plongea ses mains dans de l'eau tiède, et les douleurs se firent, petit à petit, moins intenses. Pendant au moins deux mois, les mains restèrent enflées, et de petites brûlures parallèles, ressemblant à des griffures, furent visibles sur les mains. Depuis, la peau des mains et des avant-bras de Madame V. est restée très abîmée, très épaisse. Madame V. a pu constater que le fantôme était formé d'une sorte de vapeur glaciale, légèrement visqueuse.

Environ un mois après cet événement, Robert Tocquet, qui a suivi le cas, a pu constater chez Madame V. des traces de brûlure sur ses mains et une certaine enflure des poignets.

En mars 1960, Madame V. vit de nouveau le moine qui lui déclara être mort « *sans le secours de la religion* » et avoir été tué par des reîtres à quelques pas de l'endroit où, par lâcheté, dit-il, il a laissé martyriser et mourir un homme. Il a eu les mains coupées et a été enfoui, avec d'autres religieux, entre l'église et les bâtiments... (7)

Evidemment, si le cas est authentique, on se demandera : comment un fantôme peut-il parler en l'absence de cordes vocales ? Madame V. aurait-elle confondu une certaine forme de communication télépathique avec des paroles ?

Robert Tocquet ne se prononçait pas sur l'authenticité du cas. Yves Lignon, par contre, penche pour la mystification. Selon lui, les photos pourraient représenter un individu déguisé. Les traces de brûlures et l'enflure des poignets ne relèvent pourtant pas de la mystification...

7) La maison aux visages :

Voici un autre cas surprenant, celui d'un village de montagne espagnol, Bélmez de la Moraleda (Andalousie). Ce cas a été évoqué (pour ma part je le connaissais depuis longtemps) dans une émission de la série « *Les 30 histoires mystérieuses* », sur TF1.

Ce qui caractérise (et singularise) ce cas, c'est l'apparition, dans le plancher d'une maison, de nombreux visages. Il a notamment été étudié par German de Argumosa (de l'Université de Madrid) et par Hans Bender (Fribourg, Allemagne). En octobre 1983, Andrew MacKenzie (qui a été vice-président de la S. P. R. britannique) a pu visiter la maison aux visages, en compagnie de Jose Martinez Romero. Ces visages ont continué à se manifester après 1983...

* Tout avait commencé le 23 août 1971, date à laquelle **Maria Pereira** vit une tache sur le sol, comme l'ébauche en couleurs d'un visage. Les contours devinrent, de jour en jour, de plus en plus précis, pour laisser apparaître, au bout d'un moment, un visage. Ce visage, détruit, laissa la place à un autre visage qu'un employé municipal détacha. L'analyse des débris du sol ne révéla que du béton, du sable et de l'argile. Un autre visage apparut, lui aussi détruit. Un nouveau visage se manifesta, celui d'une femme aux cheveux agités par le vent, et d'autres visages, de tailles variées, entourèrent ce visage. Des croix apparurent aussi.

* Des documents de l'Université de Salamanque rapportent qu'au dix-septième siècle un gouverneur de Grenade, originaire de Bélmez, avait fait assassiner cinq membres d'une famille locale, dans la maison même ou aux abords immédiats. A l'emplacement de la maison des **Pereira**, se trouvait autrefois, semble-t-il, un cimetière : on retrouva, dans le sous-sol de la maison, des restes de sépultures à une profondeur d'environ trois mètres, dont deux squelettes sans tête. De semblables découvertes ont été faites dans les soubassements d'autres maisons du voisinage.

* Des bruits ont été enregistrés. On entendit la voix très faible d'un enfant, ainsi que des sanglots et des gémissements. En mai 1984, **De Argumosa** procéda à d'autres enregistrements, au cours desquels une voix d'homme inintelligible se fit entendre.

Le 20 mai 1972, Hans Bender s'était rendu à Bélmez, et, à cette occasion, les visages furent photographiés. Le 6 juin 1972, apparut le visage d'une belle jeune femme qui s'effaça en partie pour réapparaître « *avec une expression beaucoup moins tendre* ».

Le sol de la cuisine fut couvert de feuilles de plastique divisées en rectangles dont les bords étaient scellés aux murs. Au bout de quelques heures, le visage d'une femme apparut sous le plastique et fut photographié. Voici les résultats de l'expérience avec les feuilles de plastique, tels que rapportés par Andrew MacKenzie :

« Dans le premier rectangle, il y avait deux visages. Dans le cinquième, un des visages avait disparu. Il s'agissait du "chauve" qui était resté là plusieurs mois. Le sixième rectangle contenait le profil d'une femme. Dans le septième se trouvait un faciès, l'œil gauche ouvert, une oreille dressée et deux excroissances sur le front. Il y avait un autre visage sur ce rectangle : l'œil gauche semblait loucher et la bouche grande ouverte laissait voir les dents du haut. Au centre du huitième rectangle apparaissait le visage d'un enfant sans cheveux. Lorsqu'on retira le plastique du neuvième rectangle, on put voir que la troisième branche d'une croix grecque avait disparu. Dans la partie supérieure du dixième rectangle, deux visages se rejoignaient, unis par une même bouche. On observa que les lettres FE, qui figuraient auparavant sur cette partie du sol, avaient disparu. »

En octobre 1972, Hans Bender revint à Bélmez, accompagné d'un étudiant en psychologie et d'un photographe. De nouveau, du plastique fut fixé sur le sol en béton, et il ne fut retiré que le 2 décembre 1972 en présence notamment du maire (Manuel Rodriguez Rivas) de Bélmez et de De Argumosa. De nouvelles configurations s'étaient constituées sous le plastique, la police n'ayant pas décelé de supercherie. Une nouvelle cuisine fut construite dans la maison, ce qui n'empêcha pas la formation de nouveaux visages.

Lors de sa visite à Bélmez, en octobre 1983, Andrew MacKenzie put voir divers visages. Une femme tenant une fleur s'était transformée en tasse. J. Romero vit un visage féminin en train de se modifier. En 1973, un médecin, Francisco Velasquez Gazetlu, vit un nuage gris sur le sol qui prit progressivement la forme d'un visage, l'ensemble du processus ayant été photographié. J. Romero put voir un brouillard grisâtre qui donna naissance plus tard à un visage. De Argumosa put observer la formation d'un visage, le 9 avril 1972, en compagnie de deux journalistes : Rafael Alcala et Pedro Sagrario.

J. Romero se rendit compte que les changements de couleur et de netteté des contours étaient liés à la dégradation de l'état de santé de Maria Pereira. Selon Romero, Maria avait le pouvoir inconscient de créer des visages dans le sol. Celle-ci, née en 1919, avait 52 ans lorsque les visages ont commencé à apparaître.

En mai 1984, apparurent les visages d'un homme et d'une femme, et de deux créatures dont Romero supposa qu'il s'agissait d'enfants juste avant la naissance. Dans une lettre envoyée par Romero à MacKenzie en juin 1985, se trouvaient des photos de visages, la plus nette étant celle du buste d'une femme regardant vers le haut, les mains couvrant les seins. La main droite avait six doigts. A sa gauche, on distinguait la tête d'un garçon.

Camon Aznar, qui a étudié plusieurs peintures, a parlé à leur propos d'œuvres d'un style typiquement expressionniste.

Le 3 septembre 1981, J. Romero et la journaliste Almudena Belda Fernandez purent voir sur tout le sol, en particulier dans la cuisine, de petits visages apparaissant et disparaissant de manière imprévisible. Romero parla d'hallucination collective car aucune photographie n'avait enregistré les visages. *(Je précise que l'hallucination collective, cela n'existe pas, sauf sous hypnose bien sûr. Si on dit à plusieurs sujets sous hypnose qu'il y a devant eux un vampire, ils « verront » le vampire. Mais à l'état de veille ordinaire et donc en l'absence de*

toute suggestion exercée à la faveur d'un état modifié de conscience, l'hallucination collective est un mythe.)

Des séances de spiritisme eurent lieu chez les Pereira. Lors de la séance du 6 décembre 1983, la médium tomba en transe et une voix se fit entendre. Penelope Küpper, une universitaire brésilienne, qui visita Bélmez le 14 mars 1981, ressentit une énergie lorsqu'elle entra dans la pièce aux visages.

Le parapsychologue Carlos S. Alvarado a consacré un article au livre de J. Romero sur ce cas, dans la revue « *Theta* » (1983). Romero, écrit-il, considère ces visages comme des exemples de « *téléplastie* », c'est-à-dire de matérialisation de formes dues à une énergie inconnue. Il a observé que les figures enlevées de l'endroit où elles étaient apparues ne se modifiaient plus, à l'exception du visage encadré sur le mur qui se serait transformé après retrait de son emplacement initial.

En décembre 1973, un *apport* (apparition d'un objet) se produisit dans la cuisine. Un magnétophone, destiné à l'enregistrement de voix paranormales, avait été laissé dans la pièce. Sur l'appareil d'enregistrement, on découvrit une masse ressemblant à « *de la pâte à modeler gris et rouge avec de la paille, le tout surmonté d'une pierre ronde comme un galet* ».

Sur un cliché, on put voir un arc-en-ciel inexplicable, invisible à l'œil nu.

* Supercherie, psychokinèse et agents désincarnés :

Ce sont les trois hypothèses mises en avant.

J. L. Jordan aurait déclaré que le visage découpé dans le sol, le deuxième à s'être manifesté, aurait été peint avec un mélange de cendres et de lessive. Le psychologue Francisco Gavilan Fontanet a conclu que tous les autres visages ont été créés de la sorte. Or :

1. L'analyse spectrographique du béton des visages et d'autres surfaces n'a révélé aucune différence.

2. **Enrique Rodriguez**, directeur du **Centre d'Etudes Biophysiques de Belo Horizonte** (Brésil), n'a décelé aucune présence de pigmentation ou de nitrates d'argent, mais plutôt celle d'une oxydation provenant de l'intérieur du béton.

Un visage aurait été produit par des moyens normaux (empreinte de chaussure). Parmi les adversaires du cas de Bélmez, il y eut un prêtre d'Amérique latine, Oscar Gonzalez Quevedo. De Argumosa, Bender et Romero n'ont pas cru à l'explication spirite du phénomène. MacKenzie a lui-même adhéré à l'hypothèse d'une forme de *psychokinèse*, dont l'agent aurait été Maria Pereira.

1) Certains individus ont soutenu la thèse de la supercherie. C'est le cas de J. Luis Jordan, lequel s'est appuyé sur les résultats d'une commission d'enquête, commission qui fut anonymement informée que la supercherie impliquait un membre de la famille. L'analyse d'un visage appelé « *le vieil homme* » montra des traces d'un pigment d'une substance grisâtre. De plus, une analyse spectrographique « *a révélé l'action d'une substance chimique comme celles utilisées dans certains produits vendus en droguerie pour nettoyer les taches sur le ciment* ». Un autre visage a été peint à l'aide d'un pinceau fin et d'un mélange de suie et de vinaigre. Cependant, Luis Jordan n'a pas révélé l'identité de ses informateurs. Le rapport de la commission a été rendu public en 1972. Or, les visages ont continué à apparaître pendant de longues années après. Il ne faut pas oublier non plus que des visages ont été vus en train de se former, le processus de formation ayant même été photographié.

2) L'hypothèse de la *psychokinèse* n'est probablement pas suffisante. Des *agents désincarnés* ont pu utiliser l'aptitude médiumnique de Maria Pereira...

* **Autres cas :**

Le cas de Bélmez n'est pas unique. En décembre 1981, dans l'Indiana, est apparue l'image d'une femme décédée quatre jours auparavant, sur une fenêtre de sa maison. Cette image resta sept jours et réapparut moins d'un mois plus tard. En 1923, à Oxford, un visage apparut sur un mur en plâtre de la cathédrale de l'Eglise du Christ, ce visage étant semblable à celui du docteur Liddell, doyen de la cathédrale décédé en 1898. Le visage apparut sous une fenêtre dont le percement avait beaucoup tenu à cœur au doyen, le caveau du doyen et de sa famille étant par ailleurs juste au-dessous de la fenêtre. L'apparition, dans la cathédrale, d'autres visages, fut aussi signalée.

On se rappellera aussi que la médium italienne Eusapia Palladino (décédée en 1918) a produit des mains et des visages sur de la terre glaise et du papier noirci. Le docteur Ochorowicz obtint avec elle l'empreinte d'un visage, et Hereward Carrington mentionna l'obtention d'une empreinte de petite main. (8)

8) L'expérimentation Schmeidler :

Dans les années 1970, la psychologue américaine Gertrude Schmeidler et Michaelen Maher (une étudiante de troisième cycle) visitèrent une maison réputée « hantée ».

Elles recrutèrent quatre personnes réputées avoir une sensibilité médiumnique, l'objectif assigné étant d'identifier les endroits de la maison où elles recevaient des « perceptions anormales ». Un groupe témoin, constitué aussi de quatre personnes, devait aussi sillonner la maison et remplir un même questionnaire.

Deux médiums se montrèrent très précis. Richard Broughton précise qu'on ne peut cependant savoir « *si les médiums ont pris leurs renseignements dans l'esprit de ceux qui connaissent les véritables faits - les expérimentateurs et les occupants - ou dans la détection d'une 'présence' dans la maison elle-même* ». (9)

9) Les cas de Chingle Hall, de Muncaster et de Frodsham (Angleterre) :

a) Chingle Hall :

Chingle Hall, à Goosnagh, au nord-ouest de l'Angleterre, devint au dix-septième siècle une cachette où les prêtres se réfugiaient afin d'échapper aux persécutions religieuses. Cette maison fut construite en 1260 par Sir Adam de Singleton. John Wall, le propriétaire catholique de la maison, fut exécuté. Le fantôme de nombreux prêtres, ainsi que lui-même, hanteraient encore la maison.

On signale de mystérieuses lumières bleues ainsi que des formes vaporeuses et blanches.

En décembre 1980, Terence Whitaker et Gerald Main entreprirent une étude du phénomène. Le jour de Noël, ils constatèrent une baisse spectaculaire de la température et ils entendirent trois coups forts frappés sur le mur. A 23 heures 52, la température chuta de nouveau. De

nouveaux coups furent entendus (provenant de l'intérieur du mur) et une lueur blanche flotta avant de disparaître quelques instants plus tard...

Du 20 au 26 janvier 1996, seize chercheurs du *Département des Sciences et Technologies* de l'Université de Manchester restèrent sur place jour et nuit. La dernière nuit, l'un des chercheurs réussit à filmer une boule de lumière se déplaçant très rapidement.

Au cours d'une enquête effectuée par la *Northern Anomalies Research Organization* (N. A. R. O.) à Chingle Hall en 1996, Alicia Leigh signala avoir perçu une petite boule de lumière passer devant elle. Au même moment, le matériel électrique utilisé par l'équipe enregistra des valeurs anormales. Pendant plusieurs jours, elle constata que son corps était fortement chargé en électricité statique... Les chercheurs du N. A. R. O. éprouvèrent une fois des sensations de froid, aucune baisse de température n'ayant cependant été enregistrée sur les thermomètres. Un magnétophone capta des sons très faibles qui ressemblaient à un chœur d'enfants, et quelques lueurs bleues mystérieuses furent aussi observées.

b) Muncaster :

Patrick Gordon-Duff-Pennington, propriétaire du château de Muncaster, dans le comté de Cumbria en Angleterre, avait signalé une série d'apparitions... L'*Association pour l'Etude Scientifique des Phénomènes Paranormaux* (A. E. S. P. P.) a effectué, en 1994, une enquête sur ces manifestations. Une étude du passé du château révéla que depuis la construction de celui-ci en 1325, de nombreux phénomènes paranormaux avaient été mentionnés, les phénomènes étant souvent liés à la légende de « Tom Fool », de son vrai nom Tom Skelton, auteur présumé d'un horrible meurtre. (10)

c) Frodsham et le château de Fougeret :

On lit sur <http://www.lepost.fr>, en date du 4 juin 2011, qu'au mois de mars 2010, Charlotte (53 ans) et Jean-Marc (64 ans) se sont mariés. Ils ont décidé d'aller s'installer en Angleterre dans le comté de Cheshire, et plus précisément à Frodsham (ainsi que le rapporte "*La Dépêche*").

« Avec l'aide d'une agence immobilière, ils réussissent à trouver une petite maison en briques, avec deux étages, qu'ils louent pour pas cher... Le premier mois tout se passe bien. **Jean Marc** s'est installé un studio pour composer de la musique et **Charlotte** continue sa carrière de chanteuse.

Mais un soir, tout bascule... Ils sont couchés, lorsqu'ils entendent frapper à la porte de la chambre. Le mari se lève... ouvre la porte, mais il n'y a personne derrière. Mais ce n'est qu'un début... Les phénomènes étranges se multiplient dans la maison... "*Des portes claquent sans courant d'air, des draps lévitent sans magie, un rideau de douche bouge tout seul...*", a raconté **Jean-Marc**.

Le couple a peur. Il n'en reste pas là et fait appel à un exorciste. Mais cela ne donne rien. Il y a toujours des fantômes qui se manifestent la nuit ! Les médias anglais voient là un sujet de prédilection et ils s'occupent de cette affaire... On place des caméras de surveillance dans la demeure... Alors, apparaissent des sortes de sphères blanches en lévitation ! Mystère.

Pendant un an, le couple va supporter ces drôles de phénomènes, puis il quitte cette mystérieuse demeure en Angleterre pour se réfugier près d'Agen en France. »

Comme il arrive toujours sur Internet, ce fait divers a incité certains individus ignorants et cyniques de bêtise à laisser divers commentaires débiles du genre :

- « *La mienne aussi est hantée, j'entends la police la nuit installer ses micros... et me poser des questions. Ensuite j'entends parler, dois-je fuir ?* »

- « *Ben dans ma chambre, il arrive aussi que le drap lévite. Mais il y a un truc...* »

- « *Eh... oui... chez moi une armoire craque depuis quelques mois !!!!! Pourquoi pas avant ???? Mystère !!! Je ne crains rien, mais d'autres faits m'ont interpellé !!!!! C'est comme ça ! Et ça ne me fera pas partir !!!!!* »

Le cas du *château hanté de Fougeret* a été fortement médiatisé. Il a notamment été évoqué dans une émission - celle consacrée aux contacts avec l'*Au-delà* - diffusée pour la première fois en 2015 sur la chaîne télévisée Numéro 23, dans le cadre de la série documentaire « *Dossiers surnaturels* ». Et il a fait l'objet d'un documentaire disponible, depuis novembre 2015, sur INREESTV : « *Chroniques d'un château hanté* », un documentaire de Sébastien Lilli. Dans le cadre de ce documentaire, deux médiums ont été amenés sur les lieux sans avoir eu la connaissance préalable de l'endroit où ils allaient se rendre. Ils devaient livrer leur ressenti sur ce lieu réputé « hanté ». Ils devaient ainsi mener leur « enquête psychique » une fois rendus sur les lieux. Ces deux médiums sont Anne Tuffigo (médium spirite) et Pierre Yonas (médium/magnétiseur). Voici la présentation, sur www.inrees.com, d'Anne Tuffigo et de Pierre Yonas :

« Après une jeune carrière de professeur en lettres modernes, Anne Tuffigo, âgée de 26 ans, décide de mettre sa médiumnité au service de ses semblables. Depuis, en tant que médium spirite et voyante basée à Paris, elle communique avec les défunts, en consultation privée ou lors de séances publiques dans des associations spiritualistes. »

« Pierre Yonas a été abandonné à la naissance. Très tôt, dès l'âge de trois ans, l'enfant solitaire perçoit des êtres dans sa chambre, êtres qu'il est le seul à voir. Il observe également des couleurs ou de la lumière autour des gens. Entre visions et dons extraordinaires, Pierre Yonas a toujours été un homme à part. Solitaire, il l'a également été pour apprendre à mieux comprendre ce à quoi il avait accès. Aujourd'hui, il est devenu médium, magnétiseur et guérisseur. »

On trouve, dans le numéro 90, daté d'octobre 2013, de « *Parasciences* », quelques infos à propos du château de Fougeret :

Divers médiums ont visité le château : Philippe de Ségur, Florence Hubert, Georges Puig, Nadège Morin, Virginy Larue. Les responsables du château ont apporté les précisions suivantes :

« (...) Nous avons été accusés de faire de l'argent avec "nos" fantômes, nous serions des "Thénardiens d'entités" ou quelque chose comme ça... C'est ridicule... Les travaux n'ont pas été financés par nos soirées, ils le sont grâce à notre travail !

Beaucoup de légendes circulent sur Fougeret, mais lorsque nous avons fait son acquisition, nous n'avions aucune idée de ce qui nous attendait réellement. Autosuggestion ou phénomènes objectifs ? Nous nous posons tous les jours la question. Elle reste sans réponse, bien que nous soyons plutôt enclins à croire qu'il existe des êtres invisibles qui vivent chez nous, et parfois nous allons jusqu'à croire que c'est nous qui

vivons chez eux ! Les premières sensations que nous avons ressenties sont celles de nous sentir épiés sans arrêt. Mais cela ne représente rien de probant. Quand nous parlions de cette impression à nos amis, ils pensaient que c'était normal d'avoir peur dans une maison si lugubre. Soit, mais nous ne sommes pas à notre premier château rénové et jamais nous n'avons vécu cette sensation d'être surveillés avec autant d'insistance. Donc, "l'effet château" n'a aucune incidence sur nous et nos enfants. »

Les phénomènes relatés au château de Fougeret sont les suivants :

« Des personnages qui apparaissent aux fenêtres sur les photos alors que le château est vide et que nous sommes tous dehors, des sensations d'être enlacés, des chaises qui bougent, des odeurs de nourriture avec les bruits d'une famille qui déjeune dans le salon, mon chien qui joue avec un autre chien invisible, une femme en robe rouge qui est apparue deux fois près de la cheminée... »

Les médiums ont expliqué que des réalités d'époques différentes pouvaient se superposer et que les entités ne se côtoyaient pas forcément.

« C'est une théorie. Nous avons des bandes sonores réalisées en **transcommunication instrumentale** par l'association AREPI, des photos saisissantes, dont celle d'une femme dans l'escalier prise par le médium **Philippe de Ségur**, et une petite fille prise par **Nadège Morin**. Il y aurait plusieurs entités à Fougeret. Nous ne savons pas combien exactement. » (11)

(Site Web : <http://www.fougeret.com>)

II. Les théories explicatives des *apparitions* et *hantises* :

Quelles sont les théories susceptibles de rendre compte des *hantises* et *apparitions* ?

En 1885, E. Sidgwick présenta quatre théories susceptibles d'expliquer les *apparitions* et les *hantises* : deux théories basées sur la *survie* et deux théories psychologiques ou psychophysiques.

La première théorie « *survivaliste* » fait intervenir l'explication spirite des « *Esprits* », théorie que Sidgwick refusait. La seconde théorie « *survivaliste* » fait intervenir une forme de communication extrasensorielle entre l'esprit désincarné et le récepteur.

- 1) La première théorie non « *survivaliste* » fait intervenir une sorte de « *contamination télépathique* » entre le premier percipient et les autres témoins. La seconde théorie non « *survivaliste* », que **Sidgwick** considérait peu crédible, implique une influence physique subtile émanant du bâtiment lui-même. Or, cette théorie est effectivement susceptible d'expliquer, comme nous le verrons un peu plus loin, certains cas de « *hantises* »...
- 2) **Gurney** faisait appel à la théorie de la « *contagion télépathique* » pour expliquer les cas d'*apparitions* collectives.
- 3) **Myers (1903)** postula un *agent désincarné* créant la forme du fantôme afin de se rendre visible par les vivants.

4) **Tyrrell (1953)** pensait que l'*apparition* est un produit du mental du *désincarné* et du *percipient*, la forme de l'apparition semblant souvent imaginée par le *percipient*.

5) **H. Price (1939), un philosophe d'Oxford**, expliqua les *maisons hantées* par la référence à un « *éther psychique* » dans lequel resteraient imprimés les émotions, les pensées et les événements. Il s'agit de la même théorie que celle considérée comme peu crédible par **Sidgwick** (seconde théorie non « *survivaliste* »), théorie qui explique effectivement certains cas d'*apparitions*.

6) **Ernesto Bozzano (1920)** a collecté plusieurs centaines de cas de *hantises*. Il constata que 80% d'entre eux étaient liés à des morts tragiques. Selon lui, les théories n'impliquant pas la *survivance* ne peuvent expliquer certains aspects des phénomènes de *hantise*, comme le fait que les « *hantises* » sont en général reliées à la mort, ou la cessation des phénomènes, parfois, par la prière ou l'exorcisme... (12)

* Les interprétations scientistes et « rationalistes » :

Les trois articles suivants à propos des hantises et des « fantômes », extraits du site www.sciencepost.fr, sont tout à fait caractéristiques des interprétations et élucubrations de certains scientifiques incapables d'intégrer l'existence de phénomènes inexplicables.

Voici le premier texte (mis en ligne le 1 décembre 2018) de Brice Louvet :

« 4 raisons scientifiques qui pourraient expliquer la présence de "fantômes" :

Environ un Français sur deux croit aux fantômes. Mais existe-t-il des raisons scientifiques capables d'expliquer cette sensation de malaise à l'idée qu'on vous observe, cette soudaine apparition ou encore cette sensation de picotement dans la nuque souvent décrite ?

À l'occasion d'Halloween il y a quelques années, le portail immobilier AVendreALouer.fr avait interrogé les Français sur leurs croyances envers les fantômes. Il en est alors ressorti que 46 % des Français croient effectivement aux esprits (une majorité de femmes). Par ailleurs, 12 % des personnes interrogées avaient également avoir déjà croisé un fantôme ou ressenti la présence d'un esprit dans leur logement. Certaines raisons pourraient néanmoins expliquer ces sensations. Sabrina Stierwalt, physicienne à l'UC Berkeley (États-Unis), revient sur quelques-unes de ces possibles explications.

Les sons basses fréquences

Nos chères oreilles ne peuvent analyser et comprendre que les sons compris entre 20 et 20.000 Hertz. Au-dessous de 20 Hertz, on parle alors d'infrasons. Et si nous ne pouvons les entendre, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas d'effets sur le cerveau humain. Dans une étude menée en 2003, 22 % des participants à un concert durant lequel une partie de la musique était parsemée d'infrasons ont en effet déclaré "se sentir mal à l'aise ou tristes, avoir des frissons ou des sentiments nerveux de révolte et de peur", note la chercheuse.

À l'origine de ces infrasons, vous retrouverez des phénomènes météorologiques tels que les tremblements de terre ou encore la foudre. En communiquant, baleines ou éléphants peuvent

également produire des infrasons. Plus près de chez vous ? "Les humains créent également des sons basse fréquence via les moteurs diesel, les éoliennes et certains haut-parleurs ou des explosions chimiques", explique Sabrina Stierwalt. Ceci pourrait-il expliquer cela ?

Les moisissures

Respirer des moisissures toxiques - des champignons tels que stachybotrys chartarum, connu en anglais sous le nom commun de "black mold" (moisissure noire), ou encore l'ergot du seigle - peut en effet altérer votre cerveau. Des symptômes neurologiques peuvent alors apparaître "comme le délire, la démence ou des peurs irrationnelles", poursuit la chercheuse. Est-ce une coïncidence que les maisons que nous soupçonnons d'être hantées ont également tendance à être délabrées et donc probablement remplies de moisissures toxiques ?

Le monoxyde de carbone

Respirer trop de monoxyde de carbone nous empoisonne. Une fuite non repérée peut alors "entraîner des hallucinations auditives, une sensation de pression sur la poitrine et un sentiment de terreur inexplicable", note Sabrina Stierwalt. Des apparitions ou des sentiments de présence paranormale pourraient alors tout simplement s'expliquer par une intoxication à ce gaz indolore.

Notez au passage que pour éviter toute intoxication, mieux vaut vérifier et entretenir vos chaudières, chauffe-eau et conduits de fumée, et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air.

Nous aimons avoir peur

Le fait d'avoir peur libère de la dopamine dans notre cerveau, une substance chimique associée au plaisir. Vouloir simplement profiter de ce sentiment - qui pourrait notamment expliquer pourquoi certaines personnes aiment tant les films d'horreur - pourrait alors mener certain·e·s à laisser libre cours à leur imagination. Si l'idée de la présence d'un fantôme peut au premier abord rebuter, cette petite euphorie inhérente à la libération de la dopamine pourrait en effet mener certaines personnes à finalement "jouer le jeu", acceptant l'idée de la présence d'un fantôme.

Enfin, la chercheuse tient également à souligner l'idée que "le fait de croire aux fantômes nous permet également de croire en une existence après la mort, ce qui peut finalement être réconfortant". »

Voici le second texte (mis en ligne le 27 février 2017), également de Brice Louvet :

« Un physicien explique pourquoi le Grand collisionneur de hadrons réfute l'existence des fantômes :

Interrogé par la BBC, le physicien Brian Cox, accompagné du grand Neil deGrasse Tyson, nous explique pourquoi le Grand collisionneur de hadrons réfute aujourd'hui l'existence des fantômes.

Des sondages récents ont montré que 42% des Américains et 52% des Britanniques ont la conviction de l'existence des fantômes - un pourcentage énorme quand on considère le fait que personne en ce bas monde n'a jamais apporté la moindre preuve irréfutable de leur existence. Seulement, nous aurions pu, si tel était le cas, en avoir la preuve depuis la construction du grand collisionneur de hadron (LHC), du CERN, qui est à ce jour le plus grand et le plus puissant accélérateur de particules du monde.

Interrogé par la BBC lors d'un récent épisode de l'émission "The Infinite Monkey Cage", le physicien théorique britannique Brian Cox a en effet souligné il y a quelques jours le fait qu'il n'y avait à ce jour pas de place dans le modèle standard de la physique pour une substance pouvant transporter des informations après la mort, et pouvant encore passer inaperçue dans le grand collisionneur de hadrons :

"Si nous voulons une sorte de modèle qui porte des informations sur nos cellules vivantes après la mort, alors nous devons spécifier précisément ce modèle et comment il interagit avec les particules de matière à partir desquelles nos corps sont constitués", explique le chercheur. "Nous devons, en d'autres mots, inventer une extension du modèle de la physique des particules standard qui a pour le moment échappé à la détection du grand collisionneur de hadrons. C'est presque inconcevable à l'échelle de l'énergie typique des interactions de particules dans notre corps".

Sur ces dires, Neil deGrasse Tyson, un astrophysicien reconnu - qui présente notamment l'excellent documentaire "Cosmos" à voir sur Netflix - qui participait à l'émission, tenta alors de clarifier les mots de Brian Cox : "Donc si je comprends bien, dit le chercheur, vous affirmez aujourd'hui que le CERN, le centre européen pour la recherche nucléaire, réfute l'existence des fantômes ?". Oui, répondit Cox.

Il est aujourd'hui admis que le modèle standard de la physique est une théorie incomplète, avec plusieurs trous béants que les physiciens ont essayé de rafistoler depuis des décennies, mais Brian Cox affirme que l'existence des fantômes ne tombe pas dans ces "inconnues connues". Pour le chercheur, l'existence même des fantômes contredit directement l'une des lois les plus rigoureusement testées et fondamentales de l'Univers connu - la seconde loi de la thermodynamique.

La deuxième loi de la thermodynamique affirme que l'entropie totale d'un système isolé augmente toujours au fil du temps. L'entropie est une mesure du caractère aléatoire ou d'un trouble dans un système fermé ou isolé, et la seconde loi de la thermodynamique indique que l'énergie considérée comme utilisable est perdue à mesure que le chaos augmente - et sans énergie supplémentaire ajoutée dans ce système, la progression vers le désordre ne peut être renversée.

Mais alors, comment cela s'applique aux fantômes ? "Parce que nous ne pouvons pas les toucher ni interagir avec eux, les fantômes ne peuvent être faits de matière, mais s'ils existent, d'énergie. Et si l'énergie est nécessairement perdue au sein de chaque système - en particulier si elle se déplace, émet de la lumière, ou encore des sons fantasmagoriques - alors il serait impossible pour ces entités de maintenir leur existence pour une période significative de temps."

Le deuxième clou dans le cercueil nous vient du grand collisionneur de hadrons, car, comme le dit le chercheur, s'il y a des choses à propos de l'Univers que nous ne pouvons pas encore découvrir grâce à cet accélérateur de particules géant, ce que nous pouvons très bien voir en

revanche est cette énergie induite par les informations de nos cellules. Si nous supposons alors que l'énergie qui soutient les fantômes n'est pas une substance entièrement nouvelle, alors cette force mystérieuse contrôlant les particules qui composent nos cellules aurait été détectée par le grand collisionneur de hadrons. En d'autres termes, toutes les signatures d'énergie d'entités paranormales devraient normalement être facilement détectables. Or, elles ne l'ont jamais été.

Neil DeGrasse Tyson ajoute néanmoins à cela que, comme beaucoup de gens, il a lui aussi connu des "expériences obsédantes" par le passé, et qu'il n'est pas impossible de découvrir un jour un modèle qui défie complètement nos connaissances en physique et en mathématiques. »

Un autre commentateur (article en 2017) du même site résume en ces termes les prétentions de ce physicien :

« Un physicien britannique explique pourquoi les fantômes n'existent pas :

Selon un sondage, 54 % des Français sont persuadés de l'existence de fantômes ou d'esprits, mais pour le physicien britannique Brian Cox, ces derniers ne peuvent pas exister. Pour prouver cela, il parle du grand collisionneur de hadrons (LHC) qui est l'accélérateur de particules le plus puissant au monde. Mis en service depuis 2008, il a notamment permis d'identifier le fameux Boson de Higgs.

Il explique : "Si nous voulons faire une place aux fantômes dans nos vies, nous devons inventer une extension du modèle standard de la physique des particules qui a jusqu'alors totalement échappé aux expériences menées à l'aide du grand collisionneur de hadrons. C'est presque inconcevable aux échelles d'énergie typiques des interactions de particules dans notre corps." Bien que le modèle standard dont parle Brian Cox est une théorie incomplète, il explique que cela n'entre pas en compte dans les limites actuelles de ce modèle.

Le pensionnaire de la Royal Society admet volontiers qu'il existe des choses qui ne peuvent pas encore être découvertes grâce au grand collisionneur de hadrons, mais selon lui, le LHC permet de détecter l'énergie induite par les informations qui circulent dans nos cellules. Ainsi, si ces présences existaient, elles laisseraient une signature que l'accélérateur de particules devrait détecter.

Pour appuyer son opinion, il explique que l'existence des fantômes irait de toutes les manières à l'encontre de la deuxième loi de la thermodynamique. "Si nous ne pouvons ni toucher ni interagir avec des fantômes, c'est qu'ils sont nécessairement faits d'énergie et non de matière. Or, si la seconde loi de la thermodynamique est vraie, l'énergie se perd et il serait impossible pour de telles entités de maintenir leur existence pour une durée significative", explique-t-il. »

Dans le premier article, on fait donc intervenir, pour expliquer les « hantises », les sons de basses fréquences, les moisissures, le monoxyde de carbone, sans oublier le fait que nous aimons, paraît-il, avoir peur ! Quand on connaît la complexité de certains cas de hantises (perception d'entités, phénomènes physiques, etc.) - voyez par exemple les quelques cas

évoqués au chapitre précédent, qui ne constituent qu'un très faible échantillon des cas répertoriés -, on ne peut qu'être consterné par l'ignorance et la bêtise de la « chercheuse » à l'origine de ces élucubrations, une « chercheuse » qui n'a pas dû lire beaucoup de comptes rendus de témoignages.

Et dans les deux autres textes, on nous parle d'un physicien britannique qui soutient que les « fantômes » n'existent pas parce que le collisionneur de particules du CERN ne les a pas détectés ! La question est : est-ce que ce collisionneur est « équipé » pour déceler la présence d'entités spirituelles ? Encore un qui ne s'intéresse pas aux comptes rendus circonstanciés des témoignages relatifs aux « hantises ». Sans oublier la masse de données (récits d'expériences au seuil de la mort, etc.) qui témoignent, pour les « expérienceurs » et ceux qui s'intéressent à ces phénomènes en tenant compte de la grille de lecture spiritualiste, de l'existence effective de telles entités. A noter en outre que le physicien Régis Duthail avait développé son modèle de *l'univers superlumineux*, lequel rend compte de l'existence d'un monde spirituel au-delà « du mur de la lumière ».

On lit, dans le numéro de *"Science et Vie"* d'août 2015 que sentir la présence d'un fantôme est une sensation créée de toutes pièces par les lobes pariétaux et temporaux. Quels peuvent bien être les « faits » à l'origine de cette allégation ? En fait, l'auteur du dossier cite Olaf Blanke (de l'Ecole polytechnique de Lausanne) présenté comme étant celui qui, en 2006, a pour la première fois « débusqué les fantômes » (sic !) au niveau de cette région cérébrale. Et comment a-t-il donc fait ça ? C'est en appliquant dans cette zone cérébrale de petits courants électriques qu'il a fait surgir chez une patiente (qui souffrait d'épilepsie) le sentiment qu'une autre personne était présente dans la pièce. Dans une expérience ultérieure, un bras-robot placé derrière des volontaires a mimé les gestes de ceux-ci en leur touchant le dos. Lorsque le robot reproduisait leurs mouvements avec un léger décalage temporel, les personnes avaient l'impression d'avoir été effleurées par une autre personne. C'est, à vrai dire, un peu léger pour rendre compte de la sensation de présence dans les lieux réputés « hantés », d'autant que cette sensation n'est pas la seule évoquée dans de nombreux cas de hantises qui comprennent souvent des phénomènes plus complexes, y compris de nature physique...

Le psychologue clinicien Renaud Evrard invoque, quant à lui, l'influence de la simple suggestion qu'un lieu est hanté, ce qui est présenté comme augmentant le nombre de vécus étranges. Il invoque aussi l'apophénie, qui, dit-il, pousse à voir partout des coïncidences et peut mener « à la mauvaise interprétation d'ombres ou de sons ambigus ». Il ajoute que la fatigue extrême, la consommation de psychotropes, la haute altitude ou l'isolement social semblent favoriser la perception de présences fantomatiques. Mais tout cela, qui est purement théorique, n'est pas étayé sur des cas précis susceptibles de valider ces interprétations. On mentionne aussi un vécu difficile et l'environnement. Pour étayer l'influence de ce dernier, plusieurs études sont évoquées :

1. En 2000, Vic Tandy, de l'Université de Coventry (Royaume-Uni), a montré le rôle d'infrasons (inaudibles à l'oreille humaine), autour de la fréquence de 19 hertz, dans le déclenchement de sensations « bizarres ».
2. En 2003, Richard Wiseman, de l'Université du Hertfordshire (Grande-Bretagne), a constaté l'effet des fluctuations du champ magnétique.
3. En 2015, Shane Rogers, de l'Université Clarkson (Etats-Unis), a souligné la présence, dans les endroits confinés que sont généralement les maisons « hantées », de champignons du genre « *Stachybotrys* », qui peuvent provoquer, au moins chez la souris, des inflammations cérébrales, ainsi qu'un sentiment de peur et d'anxiété. Le « détecteur humain de présence » est, lit-on, « à l'évidence "étonnamment influençable ».

L'« explication » par les champignons est aussi évoquée dans le numéro de janvier/février 2016 de « *Science et Inexpliqué* », avec le titre (ironique) suivant : « *Marre de voir des fantômes ? Arrêtez les champignons !* », et avec le commentaire suivant :

« Une équipe de chercheurs de l'université Clarkson, aux Etats-Unis, estime avoir enfin résolu l'énigme des maisons hantées. Les fantômes n'auraient rien à voir avec une quelconque vie après la mort, mais seraient en étroite relation avec certaines substances "secrétées" par les vieux bâtiments. En mars 2015, les scientifiques se sont rendus dans un lieu connu pour ses phénomènes paranormaux, le musée Frederic Remington d'Ogdensburg (New York), afin d'y réaliser des prélèvements d'air et récolter des échantillons de champignons microscopiques. Pour le professeur en génie civil et écologique Shane Rogers, "dans de nombreux cas, le ressenti d'apparitions de fantômes est similaire à certains symptômes psychologiques ou neurologiques (dépression, anxiété...) rencontrés chez des personnes exposées à des moisissures toxiques. L'ergot du seigle, par exemple, est un champignon qui contient de l'acide lysergique, dont provient le fameux LSD". Si elle n'est pas vérifiée, l'hypothèse aura au moins eu le mérite de nous faire rire... sans prendre aucune drogue ! » (« *Science et Inexpliqué* », n° 49, janvier/février 2016, p. 10.)

Ce type de spéculation montre l'ineptie de ces scientifiques prompts à « sauter » sur la première explication bidon réductionniste qui leur passe par la tête. Ils trouvent un champignon dans une « maison hantée », et ils en déduisent que les phénomènes des maisons hantées s'expliquent par les champignons...

La question qu'il convient de se poser est : les simples facteurs personnels et environnementaux évoqués par Emilie Rauscher (dans un article de "*Science et Vie*" en 2015) peuvent-ils rendre compte de l'ensemble des phénomènes de « hantise » ? Lorsqu'on prend connaissance du large éventail des cas répertoriés, la réponse est résolument négative. Certes, certains « petits cas de hantises » (donc avec des *manifestations d'intensité faible*) peuvent faire intervenir, à des degrés variés, les « petites explications » évoquées par les psychologues et chercheurs réductionnistes, mais celles -ci ne peuvent aucunement rendre compte de l'ensemble des phénomènes répertoriés, notamment des cas qui témoignent, par la violence des manifestations constatées (comme dans les cas américains évoqués dans la série documentaire « *Phénomène paranormal* » qui a été diffusée sur plusieurs chaînes de la TNT), de l'*intrusion d'entités négatives* dans la production des phénomènes.

Dans le dossier d'Emilie Rauscher, on trouve, en encadré, la mention de l'étude de la psychologue Gertrude Schmeidler (de l'Université de New York) réalisée entre 1966 et 1968. Elle s'était intéressée à une maison dite « hantée ». Elle a comparé les témoignages de la famille avec ce qu'ont ressenti des tiers qui ont parcouru l'endroit. Elle a remarqué un taux de coïncidence supérieur au simple hasard, « *quantifiant pour la première fois le phénomène de hantise* ».

Dans un document qu'il m'a envoyé par e-mail, Mallory Clément, du GIPP (*Groupe d'Investigation Paranormal Picardie*), fait ce commentaire préalable à propos des trois interprétations sceptiques habituelles des phénomènes de « hantises » :

« Partir de quelques affaires résolues et en faire une généralité. De nos jours, le paranormal fait encore l'objet de conclusions hâtives. Dans les lignes qui vont suivre, nous allons présenter les 3 principales explications sceptiques qui ont le vent en poupe. A noter : Bien que ces hypothèses soient censées et rationnelles, elle ne collent pas à la plupart des cas et à la réalité vécue par les témoins. »

Il y a d'abord les cas avérés de fraudes et ceux de montages de fausses vidéos de hantises sur Internet. Mais passons aux deux explications « classiques » :

a) Les phénomènes naturels :

« Charpente qui craque, bois qui travaille, air dans les VMC, mauvaise isolation, reflets de lumière, loir entre les cloisons, brume, insecte, paréidolie, illusion d'optique... Évidemment, ce raisonnement peut paraître logique, et c'est le premier travail de l'investigateur en paranormal de démêler la cause naturelle de la cause potentiellement surnaturelle. Néanmoins, ces explications ont aussi leur limites :

Par exemple, dans les cas dits de "poltergeists", comment peut-on encore entendre l'argument, dans certains cas, de phénomènes géologiques naturels ? Ou de micro séismes ? Ça a encore moins de sens que l'explication irrationnelle ! En effet, un tremblement de terre, par exemple, va faire vibrer la demeure même s'il n'est pas perceptible. Par contre, comment expliquer de manière rationnelle qu'un séisme fasse voler par exemple des couverts, déplacer des objets bien spécifiques ou donner des coups ? Il en va de même dans le cas où la maison est construite sur un cours d'eau, ce qui expliquerait évidemment l'origine "paranormale" de l'activité selon des experts en géologie : et oui, une source souterraine peut provoquer des bruits sourds dans une maison et provoquer des déplacements d'objets... Bref, devant ce genre d'argument scientifique il y a de quoi rester très sceptique.

Pour illustrer nos propos, nous prenons comme exemple une de nos premières enquêtes : des bruits de pas ont été captés en audio et vidéo. A noter que dictaphones et caméras étaient placés à une dizaine de mètres de distance et qu'ils ont enregistré à la même minute le même phénomène : quelque chose marche puis accélère le pas dans la maison, sauf que personne ne s'y trouve. Le bruit de pas est perceptible lorsque l'on met les écouteurs pour analyser les PVE, ou en augmentant le son sans nettoyer le support. Le phénomène capté est brut, sans artifices. Et on peut affirmer qu'ils ne sont en rien semblables à de la boiserie qui travaille ou à un animal qui se ballade dans la demeure (nous avons vérifié en amont qu'il n'y avait aucun animal domestique, et le rythme d'un animal n'est pas le même...). Bref, on entendait marcher et courir sans explication rationnelle satisfaisante. De plus, l'équipe (3 personnes) était dehors par une belle nuit d'été. Nous étions assis. L'hypothèse que ce soit nos bruits de pas est à exclure car on aurait entendu plusieurs bruits de pas dehors et sur le gravier... Bref, il n'y avait rien de cela. Juste un fort bruit de pas sourd et pesant qui apparaissait peu de temps après être sorti de la maison. Le fait que ce soit un passant sur le trottoir est aussi à exclure car le bruit venait de la demeure elle-même et non de l'extérieur. » (M. Clément)

b) Des hallucinations ?

« Hypothèse la plus répandue et la plus crédible au premier abord. Les hallucinations sont le fruit de notre cerveau qui "déraille", mais leurs projections sont perçues comme réelles pour la personne qui en souffre. Plusieurs causes sont connues :

- Maladie mentale

- Schizophrénie

- Paranoïa

- Abus de psychotropes

- Choc émotionnel...

- Paréidolie (hallucination visuelle ou auditive provoquée par des événements naturels réinterprétés par le cerveau).

Les hallucinations touchent principalement des personnes fragiles psychologiquement, mais aussi des personnes parfaitement équilibrées, bien que plus rares et sans antécédents en amont. Mais là encore, l'argument atteint ses limites.

• **En effet, dans de nombreuses affaires, des témoins, à différentes époques, de tous âges confondus, entendent ou voient des manifestations paranormales dans un lieu bien précis. Et à chaque fois, c'est les mêmes apparitions qui sont constatées...**

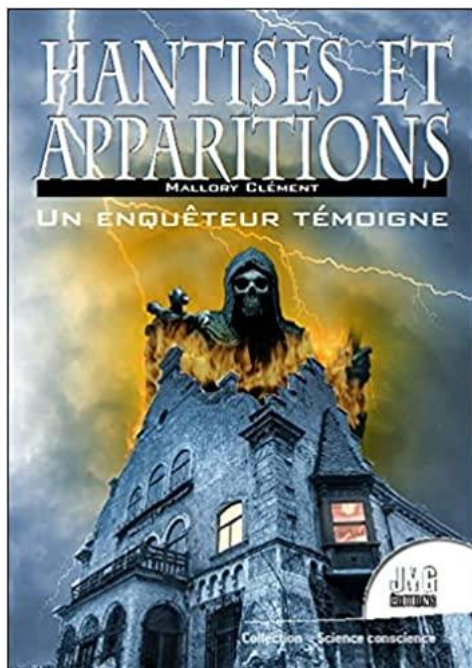
Par exemple, les premiers propriétaires vont voir l'apparition d'une jeune fille, entendre des pleurs, des voix... Ils quittent la maison. Dix ans plus tard, la maison est rachetée par un couple de petits jeunes et le phénomène se reproduit. Même constat, et souvent sans que ces derniers soient influencés par des sources extérieures. C'est souvent en menant leur propre enquête que ces témoins de l'extraordinaire s'aperçoivent que les anciens occupants ont connu également quelques "problèmes"...

• **Les cas de "dame blanche".** Loin du folklore traditionnel, comment expliquer de manière rationnelle le fait que des automobilistes, qui n'ont aucun point en commun, qui ne connaissent pas le lieu présumé de la hantise, se rendent à la gendarmerie pour signaler qu'ils ont pris la même auto-stoppeuse qui a brusquement disparu dans leur voiture ?

• **Enfin, de plus en plus d'apparitions présumées sont vues en même temps, non pas par une, mais par des groupes de personnes.** Certaines ont même été filmées par des portables ou journalistes en "live". Par exemple : nous citons une apparition au Japon qui se met à émettre un son strident, filmée par des dizaines de témoins. Une autre encore plus troublante a été relatée par un médecin psychiatre et son équipe, vidéo à l'appui. Effectivement, sur la vidéo de surveillance on voit clairement errer une silhouette qui se déplace et vibre à une vitesse folle. Que ce soit la secrétaire, l'équipe qui a vu la vidéo : aucune ne peut laisser la place à une quelconque hypothèse hallucinatoire. Dernièrement, une sorte d'apparition a été prise sur un vidéo surveillance de la police de Mexico (septembre 2014)... Nous précisons que ces extraits sont issus de vidéos traitant du paranormal et qu'ils ne s'agit pas de reconstitutions, mais de témoignages avec des supports pour attester de la véracité des faits. Troublant, n'est-ce pas ?

Il est à noter que le phénomène peut perdurer dans le temps ou cesser brusquement. Ou bien encore il peut cesser un temps et recommencer. Il peut s'agir ou non d'un lien direct avec un occupant de la demeure.

Afin d'exclure cette hypothèse hallucinatoire, les "experts" en paranormal tentent d'obtenir des preuves sur des supports de plus en plus sophistiqués, que ce soit en matériel audio ou vidéo. Et à l'heure actuelle, de plus en plus d'éléments semblent attester que les phénomènes de hantises ne sont pas juste des phénomènes hallucinatoires ou des erreurs d'interprétation. » (M. Clément)



* Trois types de « hantises » :

Une fois que l'on a éliminé les cas de fraude et ceux qui s'expliquent par des causes naturelles banales, je distingue pour ma part, en accord avec Raymond Réant (décédé en 1997), plusieurs origines aux phénomènes de *hantise* et aux *apparitions* en général :

1) Les hantises d'origine « rémanente » ("*imprégnation psychique*" de la matière, cette dernière restituant des scènes enregistrées du passé).

2) Les phénomènes produits par des êtres vivants en état de dédoublement.

3) Les manifestations de défunts.

1. Les hantises d'origine rémanente :

Certains cas d'*apparitions* s'expliquent par l'*imprégnation psychique de la matière*. L'explication de certains cas de *hantises* par cette hypothèse avait déjà été envisagée par le docteur J. Maxwell (1920). Les "*empreintes psychiques*" laissées dans un local par ses habitants sont susceptibles d'être captées par un sensitif, de même que certains *sujets psi* peuvent « lire » l'histoire d'un objet en le tenant dans la main.

Andrew Lang (1905) cita le cas du poète Dante Gabriel Rossetti qui, durant un séjour en Ecosse, déclamaient des poésies dans sa chambre d'hôtel. Dans le salon de l'hôtel, ses pas et sa voix étaient perçus. Quand le poète s'en alla, ainsi que l'a rapporté André Dumas, « *on continua à percevoir plusieurs jours l'écho de ses pas et le son de sa voix qui déclamaient des passages de poésies* ». (13)

A ces cas, on peut ajouter la perception de scènes de batailles du passé et les cas du type « *fantômes du Trianon* ».

a) La bataille d'Edgehill :

Au dix-septième siècle, a eu lieu la bataille d'Edgehill, dans le Warwickshire, laquelle opposa les troupes du roi Charles 1er aux partisans du Parlement, commandés par Olivier Cromwell. Or, un mois après, des bergers virent au même endroit un spectacle qu'ils prirent pour une nouvelle bataille, avec charge de la cavalerie, plainte des blessés, etc. Le tableau s'est ensuite évanoui... La veille de Noël, l'« apparition » s'est manifestée de nouveau, si bien que le roi a fini par nommer une commission d'officiers pour mener une enquête. Ceux-ci virent à leur tour, à deux reprises, la bataille. (14)

b) Le raid sur Dieppe :

Il y a aussi le cas du raid sur Dieppe, les témoins impliqués étant Dorothy et Agnes Norton (des pseudonymes). Celles-ci étaient arrivées à Puys, sur les côtes de la Manche, en 1951. Scott Rogo a ainsi résumé ce cas de « *rérocognition* » auditive :

« Elles occupaient une chambre au premier étage donnant sur la mer. Dans la matinée du lundi 30 juillet, Dorothy Norton fut réveillée par des bruits de canonnade, d'avions, des cris et finalement des chants. Le samedi 4 août, les deux femmes entendirent les sons, même quand l'une d'elles quitta la chambre. Il était alors 4 h 20 du matin. A ce moment, les bruits s'augmentaient de celui d'avions plongeant en piqué, d'éclats d'obus violents et d'autres bruits évoquant une émission de radio à longue distance. Le tumulte cessa brusquement à 4 h 50, mais reprit à 5 h 05. Quand le jour se leva, les deux femmes ne virent rien qui pût expliquer le vacarme qui avait été continu entre 5 h 40 et 5 h 50, et entre 6 h 20 et 6 h 55. Elles soupçonnèrent que quelque chose de paranormal avait pu causer les manifestations acoustiques qu'apparemment personne d'autre n'avait entendues. Dans leur pension de famille, personne ne mentionna quoi que ce soit d'anormal. Cependant, le 19 août 1942, la région avait été le site du débarquement de Dieppe par les troupes canadiennes, en territoire occupé par les Allemands. Quand une analyse fut effectuée concernant les heures et les périodes de bataille du raid, on découvrit qu'elles concordaient avec les intervalles de temps indiqués par les deux femmes. Cette concordance n'était pas absolument précise, mais trop proche, malgré tout, pour être une simple coïncidence. » (15)

c) Le mystère du Trianon :

Évoquons brièvement le cas du Trianon. Le 10 août 1901, deux Anglaises, Annie Moberly et Eleanor Jourdain, visitèrent le château et le parc de Versailles. Lors de cette visite, elles donnèrent l'impression de franchir les barrières du temps : elles se retrouvèrent à l'époque de Marie-Antoinette, dans les jardins du Petit Trianon. Elles aperçurent notamment une charrue, deux hommes coiffés de tricornes et vêtus de vestes vert-de-gris qui dirent aux deux dames, suite à une question, de continuer tout droit. Elles virent notamment une dame aux cheveux blonds qui semblait lire ou dessiner...

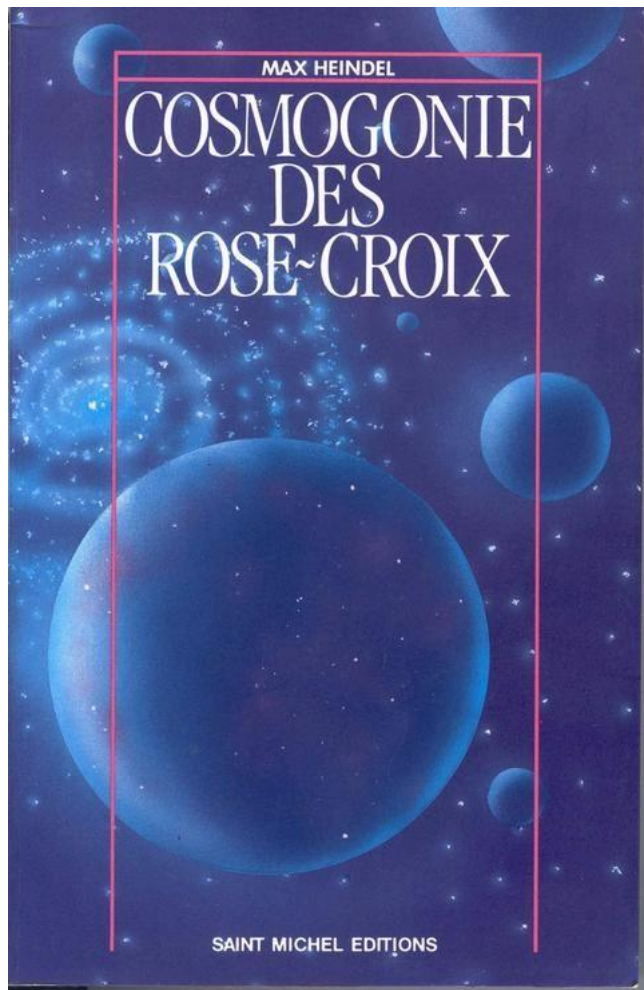
Comment expliquer ce cas ? On ne peut pas parler de répétition de fête, aucune fête n'ayant eu lieu à ce moment-là à Versailles. Selon une hypothèse, les deux Anglaises auraient capté une rêverie de Marie-Antoinette : le 10 août 1792, elle se serait revue un jour de juillet 1789, se promenant dans les jardins, ainsi qu'un jour d'octobre 1789... D'autres témoins auraient expérimenté de semblables visions (en 1908, 1935, 1955...). (16) L'hypothèse la plus vraisemblable serait la perception de scènes du dix-huitième siècle, enregistrées sur les lieux des événements. Il existe néanmoins un élément incompatible avec cette théorie : des personnages ont parlé avec les témoins. Evidemment, un simple enregistrement de scènes ne peut communiquer avec un individu. On retrouve cette même bizarrerie dans un cas évoqué, dans un ouvrage publié en 1970, par le responsable rosicrucien Raymond Bernard (le cas du « bossu d'Amsterdam »)... (17) Une telle anomalie impliquerait un voyage physique dans le temps, ce qui semble tout à fait invraisemblable. Néanmoins, selon Jean d'Argoun, un point précis du parc de Versailles est un Vortex (une « *porte dimensionnelle* » ou « *sas temporel* ») permettant le transfert dans d'autres époques... (« *La Révélation d'Issahâ* », éditions Guy Trédaniel, 1998, p. 223.) Difficile en tout cas d'y voir clair dans cette histoire du Trianon (et à propos de quelques autres cas), à moins d'admettre l'hypothèse fantastique du voyage corporel dans le temps... Le contact avec des *âmes-personnalités* résidant sur le *Plan astral* est aussi difficilement intégrable dans le scénario de ce type de « rencontres »...

La théorie de l'**imprégnation psychique** de la matière, cette dernière ayant une fonction de mémorisation de sons et d'images, est parfaitement compatible avec la conception occultiste des **Annales (ou Archives) « akashiques »**. On parle aussi de **Mémoire de la Nature** ou de **Mémoire Universelle**. Certains occultistes et certains auteurs évoquent cependant l'existence de deux types de **Mémoire de la Nature** :

1° Au début du vingtième siècle, l'occultiste **Max Heindel (1865-1919)** distinguait l'« **éther-réfecteur** » de la **région éthérique** (quatre niveaux subtils de la matière inconnus des physiciens) du Monde physique, et la vraie **Mémoire de la Nature** située dans un Monde beaucoup plus élevé (au niveau fréquentiel).

Tous les événements du passé, écrivait **Max Heindel**, « *laissent dans l'Ether-réfecteur une image ineffaçable* ». Les pensées et les actions des êtres humains « *sont imprimées par la nature d'une manière indélébile sur l'Ether-réfecteur où l'œil expérimenté du clairvoyant peut lire toute leur histoire* ». Il précisait qu'aucun « *clairvoyant réellement expérimenté ne se soucierait de faire des recherches dans l'Ether, car ses images sont floues et vagues si on les compare à celles du monde supérieur* ». Les « voyants » ordinaires et les médiums tirent en général leurs informations de l'**Ether-réfecteur**...

Les clichés absolument nets de la **Mémoire de la Nature** (dont l'**Ether-réfecteur** ne présente que les images réfléchies) se trouvent au niveau de la **quatrième subdivision du Monde de la Pensée** « *qui est la plus élevée des quatre subdivisions de la Région de la Pensée concrète, demeure de l'intellect humain* ». (18)



Je précise que le « **Monde de la Pensée** » correspond au **Plan mental** d'autres sources - théosophiques, etc. -, lequel est de fréquence vibratoire supérieure au **Plan astral**, ce dernier étant appelé « **Monde du Désir** » par **Max Heindel**. Le **Plan astral** est celui où se rendent les désincarnés après la mort biologique. L'« **intellect** » correspond, chez **Max Heindel**, au **corps mental** des Théosophes, le « **corps astral** » - le « **corps du désir** » de **Max Heindel** - étant en relation avec le « **Plan astral** ».

2° Anne et Daniel Meurois-Givaudan ont été informés, lors d'une **sortie hors du corps**, de l'existence d'un « **Ether réfléchissant**, un **Ether** où puisent parfois ceux que l'on appelle médiums et spirites » :

« Il peut être source de grandes découvertes mais aussi d'incalculables erreurs. Bien dirigé, il est utilisable en tant que mémoire car le moindre événement de l'univers terrestre s'y reflète et s'y inscrit à tout jamais. »

Il est « une extraordinaire bande d'enregistrement ». L'**Ether réflecteur** « ne représente pas tout à fait la perfection dans le domaine de la mémoire », car c'est « en une autre substance plus prodigieuse et qu'ils nomment **Akasha** » que ceux qui transmettent la connaissance ont recours. (19) **Daniel Meurois** distingue le **film éthérique** et le **film akashique**. (20)

Certains cas de « **hantises** » s'expliquent ainsi fort bien par la prise de contact d'un sensitif avec l'enregistrement « **éthérique** » de certaines scènes du passé.

2. Les fantômes de vivants :

La *hantise par dédoublement*, qui renvoie à la notion de « *fantôme de vivant* », est provoquée par un individu qui s'est dissocié de son enveloppe corporelle. Il y a donc extériorisation du « *corps astral* » ou « *double* » (extériorisation qui ne se limite pas à un « rêve éveillé » ou à un trouble de l'image corporelle dû à un dysfonctionnement du gyrus angulaire du lobe temporal, comme l'insinuent, notamment, divers « scientifiques » et « zététiciens » !). Cette extériorisation peut être inconsciente ou consciente. Dans ce dernier cas, le sujet se rappellera ce qu'il a fait et vu durant son extériorisation. Le *dédoublement* peut être spontané ou provoqué.

* **Raymond Réant** put ainsi apparaître à plusieurs reprises à son oncle qui se trouvait à quelques kilomètres de chez lui. Il apparut aussi à Mademoiselle J. Delteil, de Lyon, qui se trouvait à près de 500 kilomètres, et, en septembre 1973, à Madame C. Daoulas, laquelle résidait à Versailles. Le 14 avril 1978, il apparut aussi à Madame Anne-Marie Goetzing, laquelle perçut une *grande clarté blanche*. La fille de cette dame vit le même phénomène. Raymond Réant a noté que contrairement aux débuts des apparitions provoquées par les défunts, « *les apparitions d'êtres vivants ne provoquent pas une sensation de froid, car elles ne puisent pas, contrairement à celles produites par les défunts* », de l'énergie sur les personnes présentes.

* **Selon Raymond Réant**, un médium malveillant peut apparaître dans une habitation avec l'intention d'effrayer. Il a donné l'exemple d'une amie qui venait d'acheter une petite propriété dans la région de Lyon. Dès la première nuit, des craquements se firent entendre dans l'escalier conduisant à sa chambre. La nuit suivante, les bruits se reproduisirent. La dame et son fils virent même les marches de bois qui accusaient une pression, comme si un individu montait. La troisième nuit, les bruits de pas se reproduisirent de nouveau, et une *apparition fantomatique* pénétra dans la chambre en traversant la porte pour ensuite disparaître par le mur opposé. La dame fit alors venir un prêtre afin d'exorciser la maison. L'*apparition* se manifesta et le prêtre exorciste traversa le bras droit de celle-ci « *à l'aide d'une longue pointe métallique effilée, semblable à une broche à rôtir, munie d'un petit manche en bois verni* ». Un crépitemment se fit entendre et une minuscule étincelle de teinte bleue se produisit. « *Le fantôme disparut aussitôt.* »

Le lendemain matin, l'épouse d'un voisin de la dame se rendit chez le prêtre pour lui dire qu'au milieu de la nuit son mari s'était mis à pousser des cris de douleur. Une impression de terreur marquait son visage, il n'arrivait pas à articuler un mot, et son bras présentait une volumineuse enflure couleur marron, presque noire.

(On fera le parallèle avec le cas du « moine fantomatique » rapporté par Robert Tocquet. On fera aussi le parallèle avec les expériences d'extériorisation de la sensibilité réalisées, à la fin du dix-neuvième siècle, par Albert de Rochas, ainsi qu'avec le principe de l'« envoûtement »...)

L'homme réclama un prêtre. Il révéla à ce dernier qu'il désirait depuis des années la propriété voisine qu'il ne pouvait acheter. Il s'efforçait alors de faire partir chaque nouveau propriétaire,

avec l'espoir qu'elle lui soit vendue à un prix abordable. Mais la dernière fois, il s'est brusquement retrouvé dans son corps physique, dans l'état où il se trouvait alors... (21)

3. Les manifestations de défunts :

La plupart des cas de « *hantises* » et d'« *apparitions* » sont relatifs à des manifestations de « **défunts** », voire, parfois, dans le cas de certaines agressions psychiques (« possessions ») ou physiques, à des entités de nature inconnue qualifiées de « **démons** » par divers enquêteurs et témoins. Voir à ce sujet les documentaires qui ont été diffusés sur **CStar** le samedi soir, comme par exemple dans « *Etat paranormal/Au coeur du paranormal* », avec des cas américains investigués par de jeunes étudiants de l'Université de Pennsylvanie.

Un psychiatre britannique (l'un des rares dans sa corporation !), le docteur Kenneth McAll, est parvenu à la conclusion que de nombreux « *fantômes* » ou *âmes égarées* sont « *nos ancêtres tourmentés* ». Dans ses enquêtes, il s'est efforcé de déterminer les circonstances de la mort. A l'origine de la *hantise*, il peut y avoir une personne décédée de façon violente (meurtre, suicide) ou laissée sans sépulture, une âme qui continue d'éprouver de la haine ou de la rancune... Ces *entités* restent alors prisonnières de leur environnement terrestre et importunent des « vivants »... (22)

Dans certains cas, on peut se poser la question : a-t-on affaire à l'âme réelle du défunt ou à sa « *coque astrale* » (*corps astral en voie de désintégration*) ou « *enveloppe éthérique* » ? Dans certains cas, on note une apparente indifférence du « fantôme » vis-à-vis des « vivants » qui les observent ou une apparente ignorance de l'état dans lequel il se trouve. On dirait que les actions accomplies se déroulent par « *automatisme somnambulique* »... Le « *monoïdéisme* » ou *idée fixe*, constaté chez certaines *apparitions*, n'est pas incompatible avec la *survie*. Conan Doyle penchait pour l'hypothèse de « *formes-pensées* » demeurées sur place. Cependant, ces cas s'expliquent peut-être par l'existence d'une « *coque astrale* », la conscience du désincarné étant alors transférée au *corps mental*...

L'explication par les « *ondes de forme* » a aussi été évoquée. Mais le « *vert négatif électrique* » (sic) et autres « *émissions dues aux formes* » n'ont, à mon sens, aucune incidence particulière dans la plupart des *hantises*, comme en témoignent, entre autres, les photographies parfois obtenues.

Parmi les autres manifestations de « défunts » (que je ne développe pas ici), on peut signaler :

1. Les « auto-stoppeurs » fantômes.

2. Les visions dans le miroir. Ce phénomène a été étudié aux Etats-Unis par Raymond Moody, et en France par Evelyne-Sarah Mercier et Djohar Si Ahmed. (23)

Comment et pourquoi des apparitions de personnes décédées, parfois depuis des siècles, se produisent-elles de manière répétée dans certains endroits ? Voici la réponse, à cette question, de l'ésotériste Benjamin Creme :

« Ces “fantômes” sont liés au plan physique et à certaines circonstances pour différentes raisons : ils sont profondément attachés à une demeure ou un endroit particulier et refusent de s'en aller ; ils ignorent qu'ils sont décédés et continuent leur vie terrestre ; ils sont morts dans des circonstances particulièrement violentes ; ou il peut s'agir d'une combinaison de certains ou de tous ces différents facteurs. »

Que peut-on faire pour aider ces « âmes perdues » ?

« De nombreuses personnes travaillent sur le plan astral dans le but spécifique de les aider. »

Selon Benjamin Creme, la proportion de gens qui demeurent sur les plans inférieurs en tant que fantômes après leur mort est d'environ 15 %. Pourquoi ce pourcentage est-il si élevé ?

« Ceci est dû dans une large mesure à l'emprise exercée sur la personne décédée par ceux qui sont restés derrière et qui demeurent attachés à son aspect physique, retardant ainsi sa progression vers les plans supérieurs. C'est également dû à l'attachement de nombreuses personnes à une maison ou à certains endroits. Il existe également un faible pourcentage de personnes qui ne réalisent pas qu'elles sont décédées. » (B. Creme)

Le temps (en termes terrestres) pendant lequel le *fantôme* reste dans cet état peut varier entre 5 et 500 ans, ou davantage. (24)

* Conclusion :

Peter Underwood, président de la *Ghost Club Society*, privilégie l'explication des « apparitions » par l'imprégnation, dans l'atmosphère d'un lieu déterminé, d'un événement à forte charge émotionnelle. Ces « vidéos fantomatiques » apparaîtraient ainsi dans un lieu déterminé, lorsque les conditions requises sont réunies. (25) **Mais nous avons vu que cette « imprégnation » n'explique que certains cas...**

Le « chasseur de fantômes » Andrew Green parle à tort d'« auto-intoxication » (?) à propos de la théorie selon laquelle les « fantômes » sont les « esprits des morts ». Ce ne sont pas seulement, comme il le croit, des « formes d'énergie électromagnétique située entre 380 et 440 millimicrons de la partie infrarouge du spectre lumineux ». (26) Les théoriciens et chercheurs des phénomènes de *hantises* et d'*apparitions* ont une image faussée de ces manifestations s'ils ne tiennent pas compte des trois origines (« rémanences », « fantômes de vivants » et « esprits de défunts ») mises en évidence plus haut.

III. Les photographies de « fantômes » :

Il existe de nombreuses photographies « paranormales » qui montrent souvent des *manifestations lumineuses* (*colonnes de lumière, cercles de lumière*, etc.). On connaît aussi les « Orbs » et les « Critters », sans oublier les photos de défunts... Certains de ces effets sont visibles à l'œil nu (comme les *cercles de lumière* apparaissant sur des immeubles ou des maisons), d'autres ne sont apparus - avant le numérique - qu'après le développement de la pellicule (les effets étant non imputables à des causes « normales » : appareil défectueux, etc.). Intéressons-nous seulement, ici, aux cas en relation directe avec des *apparitions* ou des phénomènes de « *hantises* ».

* Un cas de fausse photo de « fantôme », celui de l'abbaye de Mortemer :

Des photos censées être de type « fantomatique » ont été prises par Muriel Motte à l'*Abbaye de Mortemer*. (Ce cas a été évoqué dans plusieurs émissions télévisées.) Les bâtiments de

cette dernière ont commencé à être érigés en 1134 par des moines cisterciens. Voici ce que note à ce sujet Jacques Blanc-Garin :

« **Mathilde, fille de Henri 1er Beauclerc, Duc de Normandie, y vécut quelque temps, placée là, paraît-il, pour son inconduite. Certains avancent qu'elle aurait été emmurée vive quelque part dans l'Abbaye, d'autres qu'elle aurait simplement fini sa vie, recluse en ces lieux où elle fut inhumée.**

Toujours est-il qu'après sa mort, Mathilde commença à se manifester, devenant "La Dame blanche de Mortemer". Selon les divers témoignages, dont beaucoup de récents, elle se manifesterait plus spécialement les nuits de pleine lune... Nous avons d'ailleurs nous-mêmes, avec des amis, participé en 1991 à une veillée nocturne à Mortemer... sans manifestation particulière. » (« *Le Messager* », n° 12, octobre 1995, p. 20.)

Muriel Motte a pris à l'*Abbaye de Mortemer* des photos qui comportent une forme lumineuse présentant des contours qui s'apparentent à une grossière conformation humaine. Muriel est retournée régulièrement sur les lieux, tous les ans, au mois d'août. Parmi les photos obtenues, l'une d'elles, prise en août 1993, montre d'étranges arabesques.

* En 1994, alors qu'elle participait à une soirée publique organisée par la propriétaire, elle réalisa une série de photos des ruines de l'*Abbaye*. Elle eut la surprise de voir, parmi ces clichés, **une forme lumineuse d'un très joli jaune orangé.**

* Un tableau de **J. de Laroque Latour** montre **Mathilde** avec sa chouette légendaire sur l'épaule. Or, sur la photo de **Muriel Motte**, on note la présence d'une forme, à hauteur d'épaule, qui suggère fortement une chouette.

La silhouette lumineuse humaine a également été photographiée en août 1995 et en août 1996.

* Les membres du **Comité Infinitude** se sont rendus sur les lieux en août 1999. (Une première visite, quelques années auparavant, n'avait rien donné.) Sur une photo prise par **Muriel**, on voit la fameuse forme qu'elle a souvent obtenue. Un visage est perceptible dans la forme. La même nuit, **Liliane Cervo** prit en photo **Monique Laage** et **Yves Linès** en train d'enregistrer sous un arbre. On distingue une structure diaphane qui descend le long du tronc, au-dessus de **Monique Laage**. Un extrait de cette structure contrasté et égalisé par un logiciel de retouche photographique permet de la faire mieux ressortir. (« *Le Messager* », n° 30, avril 2000, p. 17-18.)

A noter cependant que, ainsi que l'a mentionné Mallory Clément, l'équipe RIP a démystifié la photo de la Dame blanche de Mortemer. Il s'agit en fait d'un simple jeu de lumière sur un mur... J'ai moi-même vu cette démystification en octobre 2023 sur la chaîne télévisée NRJ 12, dans le cadre d'une émission RIP (Recherches Investigations Paranormales). Ayant pris des photos sur le lieu exact où la photo initiale avait été prise dans les années 1990, les enquêteurs ont constaté qu'il ne s'agissait que d'un jeu de lumière sur les ruines.

* Il existe cependant un certain nombre de photographies authentiques de manifestations de type « fantomatique ». Signalons les cas suivants :

1) La dame brune de Raynham Hall.

2) Le moine fantôme photographié dans l'église Saint-Nicolas, à Arundel, en 1940.

3) Une forme photographiée dans la basilique de Domrémy, ainsi que dans l'église Sainte-Marie, à Woodford, en Grande-Bretagne.

- Le fantôme du château de Veauce :

J'évoque plus haut le cas de la photographie du « *moine fantomatique* » (dans les années 1950). Voici quelques précisions à propos de l'autre cas de photo évoqué, celui du château de Veauce (dans les années 1980), d'après le témoignage de Raymond Réant :



Raymond Réant put prendre, en août 1984, une trentaine de clichés. Seuls quatre ont été impressionnés. La quatrième photo est ainsi décrite par Raymond Réant :

« Le tracé extérieur, sur un fond brun sur la gauche et se dégradant pour devenir blanc sur la droite, est de couleur bleue. Puis allant vers le centre, une coloration blanche, légèrement mêlée de jaune sur la gauche, précède une forme ovoïde rouge qui entoure une masse blanche. »

Une cinquième photo « fantomatique » de « *Lucie* » fut prise dans la nuit du 21 au 22 septembre 1986. Dans ce cas, on observe :

a) Une coloration de teinte mauve sur la totalité de la photo.

b) Un premier tracé ovoïde violet, puis, allant vers le centre, un ovoïde mauve suivi d'un autre tracé ovoïde, d'abord jaune orangé, qui vire ensuite sur le rouge vers le centre.

c) Une curieuse forme au milieu.

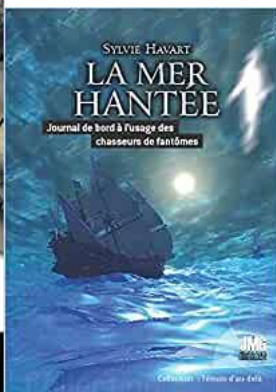
Raymond Réant a comparé cette dernière photo à une photo tirée du folio 29 du « *Beatus* » de Saint-Sever ou « *Apocalypse* » de Saint-Sever, qui date du onzième siècle, et dont l'original se trouve à la *Bibliothèque Nationale*. La ressemblance est en effet troublante. (27)

Dans le n° 2 (novembre-décembre 2003) de « *Science extrême* », les deux auteurs rationalistes d'un article sur le cas de « Lucie » ont évidemment expliqué celui-ci en termes « rationalistes ». Selon eux, le bruit strident entendu peut s'expliquer par la fuite du courant à fort voltage d'un condensateur de microphone, provoquée par la condensation qui se produit fréquemment les nuits d'été (surtout dans les murs d'un château). Et ils ont obtenu une photo ayant les caractéristiques de la photo présumée du « fantôme ». Afin d'obtenir ce résultat, ils ont utilisé un fond noir ainsi qu'une feuille blanche déchirée avec, sur sa surface, des traînées tremblées de gouaches bleues et rouges. Le mouvement de la Lune, quant à lui, a pu donner l'illusion que « Lucie » se déplaçait doucement, lui donnant ainsi un aspect « vivant ». Il faudrait supposer que Raymond Réant a truqué ses photos ou évoquer, comme le font les auteurs, une « étourderie » de celui-ci : le médium aurait alors réalisé une photo souvenir d'une représentation de Lucie faite par sa petite-fille (à la peinture ou aux feutres), et il aurait pu confondre, au développement, les prises de vues ! Mais ces insinuations n'expliquent pas la ressemblance avec le « *Beatus* » de Saint-Sever...

IV. Livres et documentaires télévisés :

En matière de livres sur le sujet des lieux hantés, voici d'abord les livres de **Sylvie Havart** publiés chez JMG éditions :





En 2023 sont parus les deux tomes consacrés à « Paris hanté » :



Voici en outre la note biographique, sur [Wikipédia](#), à propos de la « chasseuse de fantômes » **Sandy Lakdar** :

« **Sandy Lakdar** est une productrice et écrivaine française née le 1^{er} décembre 1980. Après une carrière d'actrice de 2002 à 2010, elle décide de se consacrer à la production et la réalisation de documentaires. En 2013, elle crée la série documentaire **The Believers : Expériences vers l'inconnu**. En 2017, elle sort le livre **Ma rencontre avec le monde**

invisible, suivi en 2019 du **Guide d'enquête paranormale**. En 2022, elle publie "**Au contact de l'invisible**", qui raconte son quotidien d'enquêtrice en paranormal...

Biographie :

Née dans le Jura, elle y passe les vingt premières années de sa vie.

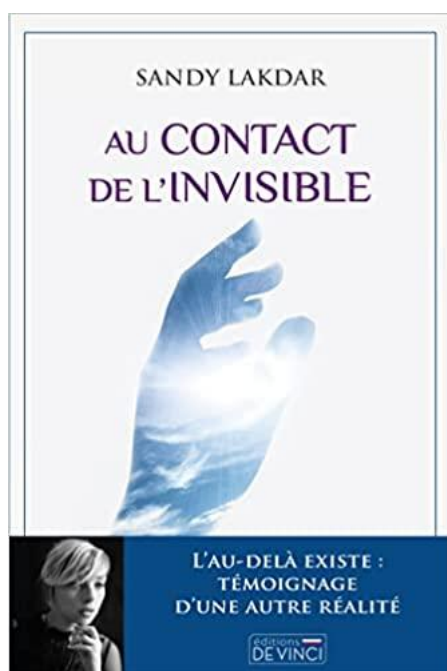
Titulaire d'un DEUG d'arts et métiers du spectacle, elle s'installe à Paris afin d'y tenter sa chance en tant que comédienne. Pendant et après sa carrière d'actrice, elle passe derrière la caméra et réalise plusieurs court-métrages et clips. En 2007, elle réalise le documentaire **Gangsta Rap** diffusé en mini-série sur **Arte Creative**. Elle sortira la même année le livre **Keep In Gangsta** aux éditions **Camion-Blanc**. De 2007 à 2008, elle écrit différents portraits pour le magazine **Newlook** sous le pseudo **Alfredo Garcia**. En 2012, elle réalise plusieurs vidéos pour la **Boutique Colette** où elle aura l'occasion de filmer des artistes comme **Pharrell Williams**, **Kate Moss**, **Karl Lagerfeld**. En parallèle, **Sandy Lakdar** réalise des clips musicaux pour des artistes indés et écrit quelques articles pour le magazine **Ofive**.

En 2013, elle crée, produit et anime avec son compagnon Jonathan Dailier une série documentaire intitulée The Believers : Expériences vers l'inconnu, consacrée aux phénomènes paranormaux, dans laquelle elle se livre avec ce dernier à des enquêtes nocturnes sur des lieux hantés de France et d'Europe. Le premier épisode de la série est sorti le 18 mars 2014 via la plateforme **VOD Vimeo on demand** et, depuis 2015, la série est également disponible sur la chaîne **Planète+ A&E**. En 2015, **Sandy Lakdar** participe en tant qu'enquêtrice en paranormal au documentaire **Netherworld** avec, et présenté par, **Zak Bagans (Ghost Adventures)**.

Créatrice et productrice de la série documentaire **The Believers : Expériences vers l'inconnu**, **Sandy Lakdar** sort en février 2017, aux éditions **Lanore**, le livre **Ma rencontre avec le monde invisible**, qui revient sur l'aventure **The Believers** et sur les dessous de la série documentaire qui a radicalement changé sa vie. Le 31 octobre 2017, elle sort le livre **Nos Fantômes de France**, un roman mélangeant réalité historique et imagination autour des personnages de **Marie-Antoinette**, **Gilles De Rais**, **Esclarmonde de Perceval** et bien d'autres. En 2018, elle participe à 2 épisodes de l'émission **Celebrity Ghost Hunt**. Toujours en 2018, **Sandy Lakdar** intègre une équipe d'enquêteurs en paranormal dans la saison 1 de la série documentaire **Help ! My house is haunted !** créée et produite par **Zak Bagans**. Première diffusion le 13 juillet 2018 sur la chaîne anglaise **Really** et en mai 2019 sur la chaîne française **Planète+ A&E** sous le titre **SOS la maison est hantée !**

En 2019, **Sandy** participe à plusieurs épisodes de l'émission anglaise **Unexplained : Caught on camera**. Elle intègre aussi un panel d'experts dans l'émission française **Enquêtes Paranormales** diffusée sur la chaîne **C8**. Elle sort le 1^{er} octobre 2019 le livre **Guide d'Enquête Paranormale. La méthode The Believers**, aux éditions **Symbiose**. En 2020, elle participe à l'émission sur **Netflix Jusqu'à l'aube**, et dans un même temps elle produit et réalise avec **Jonathan Dailier** le documentaire **For The Love of Ghosts**. En septembre 2020, **Sandy Lakdar** ouvre une boutique dédiée au paranormal sous le nom de **L'esprit du chaudron** dans la ville d'Angers. En 2021, une seconde boutique ouvre ses portes à Paris. En 2022, elle sort le livre **Au contact de l'invisible** aux éditions **DE VINCI** et participe en tant que consultante à l'émission **Enquête de vérité** diffusée sur la chaîne **RMC Story**. »





Il existe de multiples cas de « hantises » évoqués dans des documentaires télévisés qui ont été diffusés notamment, en France, sur **CStar**, le samedi soir. Parmi ces documentaires, il y a eu les enquêtes effectuées, pendant de nombreuses années, par l'équipe de **Zak Bagans** : « **Ghost Adventures** ». Il s'agit de cas américains. Puis il y a eu « **Etat paranormal/Au coeur du paranormal** », une série documentaire mettant en scène une équipe de jeunes enquêteurs de l'Université de Pennsylvanie. Il est bien sûr impossible de mentionner et de détailler tous ces cas, tellement ils sont nombreux. On voit, grâce à ces émissions, que le phénomène de « hantise » est courant. Les phénomènes évoqués sont récurrents et répétitifs : on observe partout le même type de phénomènes. Citons parmi ceux-ci :

- La chute brutale de température.
- Des bruits de pas, des craquements, etc.
- La perception de silhouettes, certaines photos de « fantômes » ayant pu être prises.
- L'enregistrement, par EVP (phénomène de voix électroniques), de voix - certaines étant bien compréhensibles après amplification sonore - de « désincarnés », lesquels répondent de façon adéquate aux questions posées.
- Des traces corporelles : griffures dans le dos, etc.
- Dans certains cas, il a été possible de filmer un déplacement d'objet (chaise, etc.).

Et ce ne sont là que quelques exemples d'effets récurrents observés par un grand nombre de personnes. Tous ces phénomènes constatés rendent complètement ridicules les supputations absurdes des scientifiques faisant appel à des moisissures de champignons, à des sons basses fréquences, au monoxyde de carbone et au fait que les gens aimeraient « avoir peur » !

Alain Moreau

Références :

1. « *Inexpliqué* », n° 83, 1982, p. 1655-1656. ; **Richard Broughton**, « *Parapsychologie. Une science controversée* », éditions du Rocher, 1996, p. 267-276 ; **Andrew MacKenzie**, « *L'invisible et le visible* », éditions J'ai Lu, 1994, p. 60-66, 161-174.
2. **A. MacKenzie**, *op. cit.*, p. 85-95.
3. *Ibid.*, p. 98-119.
4. « *Inexpliqué* », n° 92, janvier 1983, p. 1840.
5. **Raymond Réant**, « *La parapsychologie et l'invisible* », éditions du Rocher, 1986, p. 32-49, 83-100.
6. **A. MacKenzie**, *op. cit.*, p. 135.
7. **Robert Tocquet**, « *Les mystères du paranormal* », éditions Psi International, 1979, p. 114-128.
8. **A. MacKenzie**, *op. cit.*, p. 23-45, 313-315.
9. **R. Broughton**, *op. cit.*, p. 276-278.
10. « *Facteur X* », n° 35, 1998, p. 971-975.
11. « *Parasciences* », n° 90, octobre 2013, p. 30.
12. **Christine Hardy**, « *L'Après-vie à l'épreuve de la science* », éditions du Rocher, 1986, p. 95-98.
13. **André Dumas**, « *La science de l'Âme* », Dervy-Livres, 1973, p. 282.
14. « *Inexpliqué* », n° 82, octobre 1982, p. 1624-1625.
15. **Scott Rogo**, « *La parapsychologie dévoilée* », éditions Tchou, 1976, p. 137.
16. « *Facteur X* », n° 53, 1999, p. 1475-1479 ; « *Inexpliqué* », numéros 78 (p. 1541-1545) et 79 (p. 1570-1573), 1982 ; « *Parasciences et transcommunication* », n° 10, juillet 1992, p. 14-18 ; **Yves Lignon**, « *Quand la science rencontre l'étrange* », éditions Belfond, 1994, p. 83-93.

17. **Raymond Bernard**, « *Rencontres avec l'insolite* », éditions Rosicruciennes, 1970, p. 149-191 (édition de 1974).
18. **Max Heindel**, « *Cosmogonie des Rose-Croix* », Association Rosicrucienne, édition française de 1972, p. 42-43.
19. **Anne et Daniel Meurois-Givaudan**, « *Terre d'émeraude* », éditions Arista, 1983, p. 87-88.
20. **Daniel Meurois**, « *Les maladies karmiques* », éditions Le Perséa, 1999, p. 103-104.
21. **Raymond Réant**, « *La parapsychologie et l'invisible* », *op. cit.*, p. 58-60.
22. « *Parasciences et transcommunication* », n° 34, septembre 1998, p. 56-57.
23. **Raymond Moody**, « *Rencontres* », éditions Robert Laffont, 1994 ; **Evelyne-Sarah Mercier** et **Djohar Si Ahmed**, « *Expériences autour d'un miroir* », JMG éditions, 1998.
24. « *Partage international* », n° 153, mai 2001, p. 33 ; n° 185-186, janvier/février 2004, p. 47.
25. « *Facteur X* », n° 35, 1998.
26. « *Facteur X* », n° 3, 1997, p. 74.
27. **Raymond Réant**, « *Nouvelles expériences de parapsychologie* », éditions du Rocher, 1988, p. 197.